

Actes du colloque

Construire un monde plus solidaire !
Opportunité et rôle de
l'éducation au développement
et à la solidarité internationale.
Mobilisation de chaque citoyen.

Arras - Hôtel du Département
28 novembre 2012



SOMMAIRE

MOT\$ D'OUVERTURE

Antoine BAILLŒUL (Lianes Coopération)	5
Majdouline SBAÏ (Conseil régional du Nord-Pas de Calais)	6
Michel DAGBERT (Conseil général du Pas-de-Calais)	7

TABLE RONDE

PANORAMA GLOBAL, ÉVOLUTION DES CONCEPTS, DIVERSITÉ DES REGARDS ET DES PRATIQUES

L'éducation au développement et à la solidarité internationale : c'est quoi ? Et en pratique, ça veut dire ?	8
---	---

LE REGARD...

... d'Adelie MIGUEL SIERRA (Université de Liège)	18
--	----

TRAVAUX EN ATELIERS

SE CONNAÎTRE ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

Les débats	20
Les restitutions	25

PERSPECTIVES

Laurence RIGOLLET (Plate-forme Educasol)	29
--	----

LE REGARD...

... d'Adelie MIGUEL SIERRA (Université de Liège)	30
--	----

LE\$ MOT\$ DE LA FIN

Armand NWATSOCK (CRDTM)	32
Antoine BAILLŒUL (Lianes Coopération)	33

Présentation de Lianes Coopération et de la Plate-forme Educasol	34
--	----



MOTS d'OUVERTURE



**Antoine
BAILLEUL**

Président de Lianes coopération

Je voudrais avant tout remercier M. Dagbert, Vice-président du Conseil général du Pas-de-Calais, de nous accueillir ici à Arras, ainsi que ses services qui nous ont aidés pour la préparation de ce colloque.

Je remercie pour sa présence Majdouline Sbaï, Vice-présidente du Conseil régional, qui soutient fortement le réseau Lianes Coopération.

Je remercie également les membres du comité de pilotage de ce colloque, particulièrement la plate-forme Educasol et les acteurs de l'Éducation nationale, les acteurs associatifs et les personnes ressources qui ont œuvré pour que cette journée puisse exister.

Et enfin, je tiens à excuser l'absence de M. Pascal Canfin, qui ne pouvait répondre positivement à notre invitation d'aujourd'hui.

Je voudrais commencer en rappelant que Lianes Coopération est un réseau régional multi-acteurs comme il en existe neuf en France. Nous sommes des outils, des porte-paroles, des « capitalisateurs », des forces – forts en tout cas de nos associations respectives, nous pouvons nous aussi faire évoluer les choses, accompagner les transformations.

Le colloque de Lianes Coopération est le fruit d'une préparation de plusieurs mois. C'est pour nous un temps important de notre activité, un temps d'échanges, de réflexion, qui mobilise des expériences nombreuses et qui permet de réactualiser les engagements à l'international. Se réinterroger aujourd'hui sur l'éducation au développement, c'est porter ensemble la volonté de faire bouger le monde, et si ce monde bouge, notre façon de l'appréhender et d'agir

sur cette transformation doit elle aussi évoluer. Porter une volonté d'un monde plus juste, plus équitable, changer notre regard, dépasser les préjugés, former des gens, et des jeunes citoyens éclairés... Les énergies conjuguées des acteurs de la coopération internationale et des acteurs éducatifs doivent favoriser cette prise de conscience de chacun, cette construction collective des citoyens de demain, en France, en Europe, dans le monde entier.

Depuis son origine, l'éducation au développement s'est affirmée, dans ses analyses et ses questionnements, sur les déséquilibres et les inégalités mondiales. Fort de cette évolution, le concept d'éducation au développement se reconstruit, évolue, au regard des grandes mutations nationales, européennes, internationales. On peut dire que ce vieux monde « craque » dans ses anciens vêtements, et qu'il y a nécessité pour notre devenir collectif de favoriser des alternatives qui prennent en compte les voix de tous, dans leur équité de traitement. Notre développement doit passer par la réaffirmation de notre rôle de citoyen porteur de justice, de dignité, de fraternité, de construction collective, socialement et écologiquement soutenable.

Je vous invite aujourd'hui à nourrir les échanges avec vos nombreuses contributions, vos expériences d'acteurs de l'éducation au développement, pour faire évoluer notre perception, impulser des pistes de réactualisation du concept et d'ouverture de nouvelles formes de mobilisation et d'engagement.

Comment aller vers les jeunes, pour les entendre mais aussi les accompagner à cette transformation ? L'enjeu n'est-il pas aujourd'hui de promouvoir le décroisement, la transversalité, afin de faire entrer l'éducation au développement au sein des différentes politiques publiques et ainsi démultiplier son action ?

Je vous invite à prendre la parole et vous retrouverai en clôture du colloque, entouré d'Adelie Miguel Sierra, de l'Université de Liège, qui nous livrera son regard sur les travaux d'aujourd'hui, de Laurence Rigollet, de la plate-forme Educasol, et enfin d'Armand Nwatsok, Président du CRDTM (Centre régional de documentation et d'information sur la solidarité internationale). Nous engagerons avec vous les pistes que l'on aura pu formuler collectivement aujourd'hui, et nous dirons comment les prendre en charge collectivement dans les années à venir.

Merci de votre présence et bons travaux.



**Majdouline
SBAÏ**

**Vice-présidente de la
Région Nord-Pas de Calais chargée
de la Citoyenneté,
de la Politique de la Ville,
des Relations Internationales
et de la Coopération Décentralisée**

Cher Michel, Monsieur le Vice-président,
Chers collègues,
Chers élus,
Chers militants,

Merci de m'avoir invitée à ce colloque organisé par Lianes Coopération. Bien sûr, merci à Lianes Coopération pour ces temps d'échanges. Je dois vous dire que j'ai hâte d'entendre les échanges qui auront lieu dans les différentes tables rondes. J'espère qu'ils éclaireront notre action au Conseil régional et qu'ils amèneront de nouvelles réflexions, de nouvelles pistes de travail, pour notre institution.

La question qui est posée ici finalement, est : comment construire un monde plus solidaire, plus juste, et comment mobiliser les citoyens ? C'est la question que l'on se pose tous les jours, je pense, en tant qu'élu à la coopération internationale. Comment partager ces convictions, ces valeurs qui nous semblent essentielles, cet impératif de solidarité qui semble s'imposer à nous naturellement mais qui parfois mobilise difficilement nos concitoyens ?

Le Conseil régional essaie, dans son action publique, de contribuer de différentes manières à la construction de ce monde plus solidaire, plus juste, et de mobiliser les citoyens en ce sens. Nous le faisons en soutenant les projets de solidarité portés par les associations ou par les jeunes de notre région, qu'il s'agisse de lycéens ou de jeunes qui se mobilisent dans le cadre du dispositif « Devenons citoyens de la planète », et en nous associant à la Semaine de la solidarité internationale, qui est un vecteur pour travailler sur tout notre territoire. Nous le faisons aussi dans le cadre de notre coopération décentralisée avec plusieurs régions du monde : à travers l'appui institutionnel, nous mettons les acteurs et nos partenaires politiques en capacité de développer leurs responsabilités et de réaliser sur leur territoire des projets en faveur d'un développement durable. Lorsque nous travaillons avec une autre région partenaire dans le monde, nous faisons en sorte que la plus grande diversité possible d'acteurs de notre territoire soient partenaires de cette coopération :

établissements scolaires, associations, universités, mondes de la recherche et de l'économie... Notre leitmotiv, c'est de dire que ce sont deux régions qui deviennent « sœurs », qui créent une forme de fraternité au-delà des frontières, et que c'est l'ensemble d'un territoire, pas seulement une institution, qui coopère avec une autre région du monde.

Nous nous efforçons aussi, à l'instar du Conseil général du Pas-de-Calais, de jouer un rôle d'animateur, c'est-à-dire de travailler avec l'ensemble des communes et des collectivités de notre région pour concevoir une stratégie commune d'ouverture du territoire à l'international. Nous le faisons dans le cadre d'une plate-forme co-animée par différentes collectivités, dont le Conseil général du Pas-de-Calais. Enfin, nous soutenons les réseaux comme Lianes Coopération, qui sont de véritables outils au service des politiques publiques.

Il nous semble très important de faire en sorte que l'ensemble des expériences de solidarité internationale que nous pouvons faire vivre aux citoyens de notre territoire soient fondatrices d'une éducation au développement, ou plutôt transforment la conscience de nos concitoyens. Ma conviction essentielle est que l'Homme se caractérise par sa capacité d'empathie, c'est-à-dire une forme de conscience face aux difficultés que peuvent connaître d'autres personnes, a fortiori à l'autre bout du monde. Et la conviction que nous partageons est que les actions de coopération que vous menez, que nous menons ensemble, sont de véritables vecteurs de développement de cette empathie. Au-delà de la solidarité, nous portons un projet de civilisation, une volonté d'aller plus loin dans le développement de notre société. Et cette empathie, c'est vis-à-vis du vivant, de la planète et de l'ensemble de l'humanité qu'elle peut s'exprimer.

Nous poursuivons cet idéal en nous disant que cultiver cette citoyenneté mondiale peut bouleverser cette tentation du repli sur soi qui est un danger pour tous, et pas uniquement pour ceux qui subissent des difficultés dans les pays du Sud.

L'autre question qui nous est posée est de savoir comment faire prendre conscience à nos concitoyens qu'il n'y aura pas de développement durable de notre région, de notre territoire, de notre pays, ni même de l'Europe, sans un développement durable partagé avec le reste du monde, et que chacun de nos actes ici a des répercussions importantes ailleurs. Ainsi le Sénégal, dont les régions de Saint-Louis et Matam sont en coopération avec notre région, a perdu un cinquième de son territoire depuis les années 1960 à cause de la désertification induite par le dérèglement climatique. Cette situation est en grande partie due aux gaz à effet de serre émis dans les pays du Nord. Quand nous intervenons par des programmes d'adduction d'eau ou des programmes de développement local, nous ne faisons finalement que réparer les effets catastrophiques de nos choix de développement.

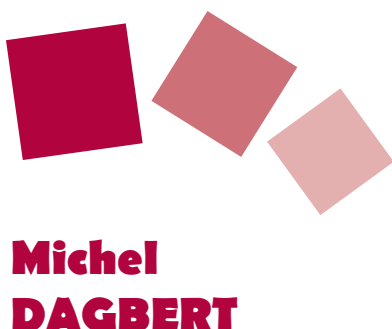
J'ai le ferme espoir que cette nécessité d'un développement durable partagé se traduise aussi par des choix forts de la part des instances internationales, de telle sorte que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs du développement durable (ODD) de Rio+20 deviennent des objectifs partagés.



Pour conclure, je crois que, au-delà de la construction d'un autre développement, d'une citoyenneté mondiale, rien ne remplacera les liens concrets qui se tissent entre des peuples, entre des gens de différentes régions du monde qui, en partageant leur savoir, leur expérience, leur vie, partagent également une autre conscience, une autre compréhension du monde. C'est cela qui nous reconnecte à l'ambition de

construire un développement qui réponde aux vrais besoins de l'humanité. J'espère que nous aborderons ces questions-là dans nos travaux, que nous en tirerons des pistes d'actions concrètes, et que cela nous éclairera pour notre action publique et nos futurs projets.

Merci beaucoup.



**Michel
DAGBERT**

**Vice-président du Conseil
général du Pas-de-Calais chargé
des Ressources Humaines,
de la Territorialisation
et de la Coopération Décentralisée**

Mme la représentante du Conseil régional, Vice-présidente de la Région,
M. le Président de Lianes Coopération,
Mesdames, Messieurs, dans vos fonctions respectives,

Permettez-moi au nom de M. Dominique Dupilet, président du département du Pas-de-Calais, et au nom de l'ensemble des Conseillers généraux du Département, de vous souhaiter la bienvenue pour la tenue de ce colloque.

C'est dans la lignée de sa stratégie internationale que le Département du Pas-de-Calais s'engage à promouvoir une action d'ouverture au monde, à l'Europe, à travers une sensibilisation des populations dans l'ensemble des territoires du Département. De fait, le Conseil général participe activement à l'éducation au développement et à la solidarité internationale des habitants du Pas-de-Calais.

Éduquer au développement et à la solidarité internationale sur notre territoire passe notamment par le partage d'expériences de l'ensemble des porteurs de projets de solidarité internationale, et nous les sollicitons régulièrement afin d'exposer ici les projets de développement menés à l'étranger. C'est pourquoi le Département accompagne les porteurs de projets dans la réalisation de leurs actions. Il s'assure qu'à chaque fois une restitution soit proposée dans le département, et plus particulièrement en direction des

publics collégiens, la gestion de ces établissements scolaires incombant au Département. En effet, l'intégration par les générations futures des mécanismes d'interdépendance et d'exclusion est indispensable à la compréhension des rapports qui structurent le monde d'aujourd'hui. Ainsi le Département entend impulser des actions en direction des établissements scolaires et des structures d'accueil de jeunes, afin de les sensibiliser à l'actualité et de lutter contre les discriminations, quelles qu'elles soient.

Acteur de la Semaine de la solidarité internationale, le Département du Pas-de-Calais s'engage à accompagner toutes les initiatives territoriales qui visent à promouvoir la construction d'un monde plus solidaire. C'est dans cet esprit aussi que le Conseil général a souhaité revoir l'ensemble de sa politique en direction de la jeunesse, convaincu que la génération montante n'est pas moins solidaire que celles qui ont pu la précéder. Nous encourageons via un certain nombre de dispositifs le départ de certains jeunes du Pas-de-Calais sur des projets à l'international.

De plus, sous l'impulsion du Président Dupilet, nous avons décidé d'ouvrir un grand chantier d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire, et de nous engager dès l'année 2013 dans un certain nombre d'actions visant à mettre en exergue ces nouveaux modes d'intervention dans le milieu économique : agir autrement et développer autrement.

Voilà, très rapidement brossé, le tableau de ce que le Département souhaite faire. Dans le cadre de sa stratégie internationale, et en s'appuyant sur la direction Europe-International du Conseil général – dont je salue le Directeur et les équipes très restreintes mais très efficaces –, nous entendons à la fois alimenter nos propres politiques, mais surtout les mettre à disposition des territoires et des porteurs de projets. Le Département travaille avec les différents établissements publics de coopération intercommunale présents sur le territoire. Nous entendons faire figurer en bonne place la coopération internationale dans les contrats de développement territoriaux qui sont la réalité de notre collaboration aujourd'hui.

Je vous renouvelle la bienvenue dans cet hémicycle, à vous toutes et à vous tous, et vous souhaite une bonne journée de travail.

■ Table ronde

L'éducation au développement et à la solidarité internationale : c'est quoi ? Et en pratique, ça veut dire ?

ANIMATEUR

Philippe ALLIENNE Journaliste

INTERVENANT-E-S

Patricia BAY Chargée de mission à la Direction des relations extérieures et des partenariats – Agence française de développement www.afd.fr

Anne KABORÉ Responsable Pôle débats/formations/publications – Educasol www.educasol.org

Régis KOETSCHET Chef de la mission des relations avec la société civile – Ministère des Affaires étrangères www.diplomatie.gouv.fr

Jean-Marc MOULLET Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional pour les sciences de la vie et de la Terre, correspondant pour l'académie de Lille sur les questions d'éducation au développement durable www.ac-lille.fr

Tobias TROLL, chargé de planification stratégique, éducation au développement et rôle changeant des ONG – Concord (Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement – Bruxelles) www.concordeurope.org

CERNER LE CONCEPT D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Naissance du concept

On pourrait, d'une certaine façon, dire que l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI) – dite aussi « éducation au développement » – est aussi vieille que l'action des ONG, auxquelles elle est intrinsèquement liée. Les pionniers de l'urgence humanitaire inventaient, à l'orée des années 1970, une solidarité internationale active, dont l'impact ici se mesurait au volume de dons suscité par l'émotion du public. Les notions d'« éducation au développement », ou tout du moins de « sensibilisation », sont quant à elles plutôt liées à l'action des associations de développement nées dans ces mêmes années et empreintes d'une démarche « tiers-mondiste », comme on la nommait alors. Dès leur apparition, ces structures ont eu à cœur de témoigner des réalités qu'elles découvraient dans les pays où elles intervenaient, principalement en Afrique.

Était-ce déjà ce que nous appelons aujourd'hui de l'« éducation au développement et à la solidarité internationale » ? Au moins pouvons-nous affirmer que les bases étaient jetées, et l'EAD-SI en germe. Mais, pendant plusieurs années encore, c'est l'action « concrète », « de terrain », qui va prédominer. C'est à partir des années 1980, et surtout 1990, que l'éducation au développement apparaît comme un impératif consubstantiel à la notion même d'action de terrain, où l'une puise dans l'autre son assise, voire sa légitimité. C'est dans ces années que l'EAD-SI devient un volet d'actions à part entière – voire, pour certaines associations, leur principal ou unique objet social – et qu'elle commence à être théorisée, débattue et promue. Ce qui était déjà une réalité, mais peu verbalisée, est désormais assumé et revendiqué : l'EAD-SI est reconnue comme un acte tout autant éducatif que politique. En France, le programme Terre d'Avenir, porté par le réseau Ritimo (1) puis par le CRID (2), est le premier à promouvoir et valoriser d'une manière collective les démarches d'éducation au développement, en réunissant les différents acteurs impliqués, principalement associatifs, et en proposant ressources et formations

(1) Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale. Site : www.ritimo.org

(2) Centre de recherche et d'information pour le développement. Site : www.crid.asso.fr

Panorama global, évolution des concepts, diversité des regards et des pratiques

à cet ensemble d'acteurs en demande d'outils et de structuration. Il bénéficiera d'une reconnaissance plus officielle en devenant la plate-forme Educasol (3) en 2004. Cette percée progressive de l'EAD-SI va s'accompagner de son ouverture formelle à d'autres acteurs, au premier rang desquels l'Éducation Nationale, qui va peu à peu intégrer l'EAD-SI dans les textes officiels et l'amener de manière plus structurée dans les salles de classe, et stimuler une transdisciplinarité nouvelle du côté à la fois institutionnel et associatif : secteurs éducatif, culturel, sanitaire et social, agricole, sportif, etc.

L'une des forces de l'EAD-SI est d'être aujourd'hui en adéquation avec le principe « agir local, penser global » qui, parti de la sphère militante, s'est répandu plus largement dans la société.

Conceptions de l'EAD-SI

En forçant le trait, on pourrait dire qu'il existe autant de définitions et de visions de l'EAD-SI qu'il existe d'acteurs. Pourtant, au-delà des inévitables divergences nourries de l'expérience et des réflexions propres à chacun, certaines convictions sont bien partagées. Nous pouvons tout d'abord nous appuyer sur cette courte définition, formulée par Tobias Troll : « *L'EAD-SI est une façon de repenser et refaire le monde collectivement* ». Cette phrase pose certains fondamentaux qu'aucun acteur ne reniera. En effet, elle tient à distance la notion d'« aide » pour positionner l'EAD-SI dans le registre du changement social, en soulignant d'une part l'articulation réflexion/action et d'autre part la dimension collective. Voilà pour l'approche générale, que les prises de parole successives ont permis d'affiner.

Car chacun a sa propre approche du terme, ce qui loin de fragmenter le concept, contribue plutôt à le préciser et l'enrichir. « *Dans mon esprit, estime Régis Koetschet, L'EAD-SI est un instrument pour comprendre notre monde* » et appréhender « *la complexité et l'opportunité que représente le concept de "local-global" qui est au cœur de la mondialisation* ». Plus précisément, l'EAD-SI peut, selon Majdouline Sbaï, aider à cerner « *les mécanismes qui engendrent les inégalités mondiales* ». Elle peut notamment donner à comprendre que « *toute décision peut avoir des répercussions autres que simplement locales* », complète Jean-Marc Moullet. Cette ouverture au monde, poursuit Anne Kaboré, implique de mener un travail sur soi en termes « *de savoir-être et de savoir-faire (...), afin de permettre à chacun de tenir une réflexion sur le monde qui nous entoure* ». L'enjeu central serait donc de « *provoquer le désir de changement et de mettre le public en situation d'y participer* ». Ce travail est d'autant plus délicat à mener qu'il passe par « *la nécessaire prise en compte du long terme* ». Une dimension insuffisamment considérée aujourd'hui, qu'il

“L'objectif de l'EAD, qui prône une meilleure compréhension du monde visant un changement de pensées, d'attitudes et d'engagement sur le plan individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, serait donc un acte éducatif ET politique comme levier de changement de savoir, savoir-faire et savoir-être. Il faudrait donc tendre vers une cohérence des politiques.”

Camille Braun et Julie Degee, étudiantes du Master Coopération de l'Université de Liège

est essentiel de mettre au cœur du système éducatif afin de « *former de jeunes citoyens capables d'envisager des objets complexes qui s'interpénètrent* », selon Jean-Marc Moullet. L'autre défi qui se joue là est le passage de l'individu au collectif, d'autant plus délicat à opérer alors que ce dernier est en perte en vitesse.

L'ensemble de ces enjeux constitue l'essence de l'EAD-SI en tant qu'acte éducatif et politique au service d'un monde plus juste, solidaire et durable, et non plus « *seulement défini par les projets portés par les membres* », explique Anne Kaboré. C'est à ce prix qu'elle peut « *contribuer à la création d'une société civile mondiale*, juge Tobias Troll. *Il y a une mondialisation économique et politique, mais pas de correspondance du côté de la société civile. (...) L'EAD s'adresse à la responsabilité humaine commune* ». En ce sens, elle est complémentaire du travail de plaidoyer mené par les organisations de la société civile : si cette dernière est à même d'interpeller les classes dirigeantes, l'EAD-SI permet l'interpellation des citoyens. Elle est donc « *au cœur du développement compris comme une responsabilité humaine partagée* », poursuit-il.

Enfin, si les conceptions font débat depuis toujours, aujourd'hui c'est la terminologie d'« EAD-SI » qui ne fait plus consensus auprès des membres d'Eucasol : 18 autres terminologies sont utilisées, qui mettent en avant les termes d'« éducation », de « développement durable », de « solidarité », de « citoyenneté ». Les acteurs du développement durable en particulier ne cessent de déplorer l'appropriation trop faible et trop lente du deuxième « D », pour « durable », par les acteurs issus de la solidarité internationale (EADD-SI). Or cette dimension par nature transversale est de plus en plus présente dans le champ même de la coopération internationale. Mais par-delà le débat sur les termes, la principale question posée est celle de la finalité de l'EAD-SI : pour certains il s'agit de favoriser le développement, pour d'autres il s'agit de rendre le public acteur du changement – et non du développement...

Ces questions vont alimenter les réflexions à venir dans cette période de transition vers un repositionnement de l'EAD-SI.

(3) Plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Site : www.educasol.org

UNE PLÉTHORE D'ACTEURS ET D'ACTION

Qui agit ? Qui est touché ?

L'EAD-SI a connu depuis dix ans un essor important, que l'on mesure au nombre et à la diversité des actions mises en œuvre. « C'est un champ qui mobilise beaucoup d'acteurs et beaucoup de manières de faire », souligne Patricia Bay, en présentant les résultats d'une cartographie (voir ci-dessous) commanditée par l'AFD à partir de dix années de soutien à des projets d'EAD-SI (2001-2011). Ce travail, qui sera rendu public au printemps, à la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale, confirme la dimension pluri-acteurs de ces actions, mais relève que celles-ci demeurent très – trop – centrées sur les organisations de solidarité internationale (OSI), et note en creux que si « l'EAD-SI est riche de sa transversalité (...), celle-ci nécessite, pour être efficace, une bonne pédagogie croisée entre les acteurs ».

UNE CARTOGRAPHIE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'AFD a commandité une étude destinée à établir une cartographie des projets d'éducation au développement et à la solidarité internationale menés depuis dix ans par les ONG françaises et financés par les pouvoirs publics (MAEE-AFD, Commission européenne). À la fin de l'année 2011, un Comité de pilotage a été créé pour suivre le déroulement de cette étude, réunissant des représentants :

- du milieu associatif (Eucasol, Coopération SUD),
- des collectivités territoriales (Cités-unies France),
- des pouvoirs publics (AFD, ministères des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, de l'Agriculture).

Cette enquête, qui a été réalisée par le cabinet belge DRIS, aborde la question des concepts et fondements de l'EAD-SI, son cadre institutionnel en France et en Europe, les principaux acteurs français ou encore les caractéristiques des projets financés. Elle s'achève par un certain nombre de constats et recommandations. Un séminaire de restitution de l'étude sera organisé courant 2013.

Télécharger la synthèse de l'étude :

www.eucasol.org/IMG/pdf/Synthese_finale_cartographie_EAD.pdf

“Il semblerait qu'une crainte s'articule autour de la terminologie et du jargon qui entourent l'éducation au développement. (...) De plus, on a l'impression que les différentes postures d'éducation au développement sont revendiquées à travers l'utilisation du jargon propre à chaque posture, affirmant ainsi son identité. (...) Par le jargon, la langue est réduite à sa technique. (...) Nous pensons qu'une utilisation simple et efficace du vocabulaire permettra une meilleure compréhension des problématiques de développement.”

François Bulon et Yasmine Kaddouri, étudiants du Master Coopération de l'Université de Liège

Quels sont lesdits acteurs ? Des associations bien sûr, couvrant différents secteurs (solidarité internationale, jeunesse et éducation populaire, migrants, culture, sport...), mais aussi des organisations syndicales, des universités, des institutions scientifiques, des organismes de formation, des médias, des agents culturels... Si certains de ces acteurs tels que les OSI sont « spécialisés » en EAD-SI, le clivage s'opère moins sur cette dimension aujourd'hui où certains acteurs non-OSI bénéficient d'une expérience notable et de véritables compétences en la matière. Tout l'intérêt réside dans une collaboration entre ces différents acteurs, qui fasse de leurs différences le ferment d'une vraie complémentarité. Cela suppose toutefois pour les associations « d'assumer la double posture d'éducateur et de militant » – et, pour leurs partenaires, de la respecter. Pour Régis Koetschet, c'est donc à « un partenariat plus large, inclusif », qu'il faut s'atteler.

La question du (ou des) public(s) est tout aussi prégnante. L'EAD-SI s'adresse en théorie à tous les citoyens, quels que soient leur condition sociale, culture, profession, âge ou sexe. Les acteurs connaissent tous néanmoins les difficultés rencontrées pour toucher ce « grand public » plus fantasmé que réel. À ce jour, l'EAD-SI touche sans peine un premier cercle de citoyens déjà militants ou convaincus, un second cercle de personnes ouvertes sur le monde que l'on peut sensibiliser et dont on peut faire évoluer le regard et les pratiques, et de manière plus erratique un public plus éloigné de ces préoccupations, face auquel on peine à trouver les leviers idoines pour les toucher au-delà du ponctuel. En revanche, l'EAD-SI réussit plutôt facilement à entrer en contact avec les enfants, généralement dans le cadre scolaire, et cette tendance ne cesse de s'amplifier. « Dans l'académie de Lille, indique Jean-Marc Moullet, vingt établissements étaient repérés comme ayant une action d'EAD en 2007. Aujourd'hui ils sont 160. » Cela concerne toutes les classes d'âge, de la maternelle au lycée, mobilise des acteurs différents et touche à des thèmes variés. L'Inspecteur d'Académie relève à ce titre que « les élèves de maternelle sont les plus autonomes. (...) Ils ont une spontanéité, une richesse extraordinaire et la force de leur naïveté : “pourquoi on ne fait pas ça ?” », demandent-ils le plus simplement du monde. Aussi stimulant que ce soit pour les enseignants, l'exercice est pourtant « plus compliqué qu'avec des lycéens. Quand les petits nous disent “il faut aller vers l'autre”, il revient au professeur de lui expliquer toutes les barrières à abattre... » Cela tend cependant à rendre

d'autant plus essentielles les interventions dans les plus petites classes, pour profiter de la spontanéité des jeunes enfants et de leur absence d'idées préconçues, et semer au plus tôt la petite graine de la solidarité.

Foisonnement des pratiques

L'importance prise par l'EAD-SI peut se mesurer à la diversité des acteurs qui s'en sont emparé, mais également aux pratiques qui fleurissent de tous côtés en faisant la part belle à l'innovation. Les témoignages livrés lors du colloque (*voir encadrés*) font état d'une vitalité particulière de l'EAD-SI en milieu scolaire, fruit de la volonté d'enseignants particulièrement motivés (lycée Blaise Pascal, à Longuenesse), d'actions associatives au long cours et structurées (Solidarité laïque), parfois internes à l'établissement (Clubs Unesco), ou de projets plus institutionnels (Réseau éducation au développement pour l'enseignement agricole).

Moins abordées dans le colloque, d'autres actions ont lieu sur tout le territoire tout au long de l'année, pouvant se saisir des opportunités et prendre les formes les plus diverses. Ce sont aussi bien des actions de sensibilisation de courte durée (débat, projections, actions de rue...) que des projets de plus longue haleine (au sein d'institutions sociales, culturelles, éducatives...). Les campagnes citoyennes lancées par les ONG nationales servent parfois de support ou de « prétexte » à de telles actions. Il faut également noter que beaucoup d'actions convergent lors de la *Semaine de la solidarité internationale* (*voir présentation p. 14*), événement phare qui constitue dans certains territoires le temps fort

“L'EAD met en scène une multitude d'actions. (...) Cela fait inévitablement rentrer en conflit une diversité d'acteurs ayant des valeurs et intérêts différents. Cette diversité peut être une force car elle permet de remplir différents rôles en fonction de spécificités de chacun, et d'augmenter le nombre de partisans en touchant à différents secteurs. (...) Une cohérence des pratiques de l'EAD via des temps d'échange, une bonne pédagogie croisée (compétences pédagogiques et capacité d'adaptation en fonction des contextes et publics) et une interdisciplinarité en cherchant aussi à comprendre comment l'autre pratique l'EAD : tous ces éléments sont pertinents à mettre en place.”

Camille Braun et Julie Degee, étudiantes du Master Coopération de l'Université de Liège

d'EAD-SI de l'année. Par ailleurs, ces actions font de plus en plus fréquemment le lien avec des problématiques locales ou nationales, en lien notamment avec les questions agricoles, écologiques, sociales, économiques, etc. C'est là un important facteur d'évolution du concept (et du terme) d'EAD-SI, qui contribue à l'ancrer dans une démarche plus globale de transformation sociale au contact d'autres thèmes et d'autres acteurs, participant ainsi à l'affirmation de sa mission politique.

Par « pratiques », il faut aussi entendre le rôle tantôt d'acteur, tantôt de soutien, joué par les institutions dans ces projets. La *Semaine de la solidarité internationale*

Damien LENOIR

Professeur au lycée Blaise Pascal de Longuenesse

UNE CLASSE DE 2de « NORD-SUD »

Professeur de français, j'ai participé il y a quelques années à un séminaire sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). J'y ai rencontré des personnes venant de partout, cela a été un moment très fort et intense que j'ai voulu partager de retour dans mon lycée. Mon idée était de croiser les programmes de lycée de seconde avec les OMD. Tout collait, c'était très simple, je ne pouvais rien faire seul. Nous avons donc constitué une équipe pédagogique il y a six ans. Nous avons décidé de créer une classe de 2de Nord-Sud au sein de laquelle chaque professeur, dans sa matière, à un moment donné de l'année, parle des OMD.

Dans ma matière c'est assez simple. On peut par exemple faire le lien avec littérature du XIXe siècle, tels que les écrits de Victor Hugo. Un texte ancien peut nous aider à saisir une réalité concrète que l'on est incapable de voir à notre porte. Le professeur de mathématiques s'y prend autrement : il peut sortir de la théorie pour de la pratique pure et simple. Et, lors d'une rencontre internationale, quelques élèves devront prononcer un discours en anglais, qu'ils prépareront avec leur professeur d'anglais.

Le projet se répartit donc tout au long de l'année. Souvent, notre programme de la semaine à venir nous est

donné par l'actualité, par les journées mondiales (lutte contre le sida, etc.), et pendant l'année des événements particuliers permettent un éclairage particulier sur les OMD. L'école projette ainsi les élèves dans le monde. Les élèves n'ont pas d'heures de cours supplémentaires. On s'en tient au programme, si ce n'est qu'à un moment, dans ma matière, je choisirai un écrivain du Sud plutôt qu'un Zola de plus.

Au cours de l'année, il y aura aussi une journée sans cours, durant laquelle ils feront d'autres activités en lien avec les OMD : jeux interactifs, projection de documentaires, intervenants extérieurs, le tout ponctué par un déjeuner solidaire. Le temps d'une journée, ces élèves deviennent acteurs, et découvrent la solidarité internationale. En outre, on espère d'une part que les parents seront prévenus en amont, et qu'en aval les élèves en parleront chez eux.

Au départ on me parlait de ma naïveté... Mais il faut être naïf, sinon on est arrêtés par les barrières ! La première année, nous avons accueilli six élèves. Cette année nous avons reçu 42 demandes, parmi lesquels nous avons dû faire une sélection. Faudrait-il ouvrir une deuxième classe ? Nous aimerions déjà que cela puisse continuer en 1ère, mais au moins avons-nous semé une petite graine. C'est une spécificité de notre lycée mais nous serions heureux de voir ce genre de classe essaimer ailleurs.

Site : <http://lycee.bpascal.fr>

“L’EAD ne se limite pas au monde éducatif. (...) À côté de l’école, il existe d’autres domaines de socialisation (groupes de jeunes, sportifs, mouvements philosophiques, centres culturels, associations, etc.). L’on pourrait donc envisager une formation à la citoyenneté globale touchant tous les futurs enseignants, formateurs, animateurs, agents socio-éducatifs en général ainsi que les acteurs politiques.”
Camille Braun et Julie Degee, étudiantes du Master Coopération de l’Université de Liège

est l’illustration du double rôle des acteurs publics, au premier rang desquels les collectivités territoriales (principalement les municipalités, inter-territorialités, conseils généraux et régionaux). Si cette semaine de sensibilisation (au sens large) au développement et à la solidarité internationale a pris tant d’ampleur sur l’ensemble des territoires, ce n’est pas uniquement en raison de la mobilisation militante, c’est aussi grâce à l’implication des collectivités sous la forme de soutiens (financier, politique, technique, administratif) ou d’une participation parfois très active. Que l’on puisse ou non considérer cette Semaine comme une « locomotive » pour l’EAD-SI, tout laisse à penser qu’elle est inspirante pour d’autres actions, à d’autres moments de l’année, et qu’elle a contribué à rendre populaire les démarches éducatives allant dans ce sens.

L’AFD joue un rôle de premier plan en la matière depuis le transfert par l’État, en 2009, du financement des initiatives des ONG en faveur de l’EAD. L’intervention de l’AFD se concrétise d’abord dans le financement « des initiatives lancées par les ONG, à hauteur de 50% maximum de leur budget », précise Patricia Bay. Cela inclut le soutien aux « grandes campagnes d’EAD-SI – dont la Semaine de la solidarité internationale, la campagne “Pas d’éducation, pas d’avenir !”, le collectif Éthique sur l’étiquette – ou encore le cofinancement des campagnes et projets portant des axes de formation et de renforcement des capacités des grandes plateformes étudiantes », de même que la plate-forme Educasol. Le second axe de l’intervention de l’AFD, « plus pérenne, concerne le financement du dispositif des postes Fongep d’EAD-SI » destinés à appuyer « l’animation des territoires et le renforcement des capacités ». C’est là « une façon pour les pouvoirs publics d’agir auprès des territoires et des régions » – dont Lianes Coopération est l’un des bénéficiaires. Ainsi, sur un « volume total de financement de 42 millions d’euros (...) 80 % sont dédiés aux projets de terrain et 20 % aux projets d’intérêt général, dont l’EAD-SI ». En contrepartie de son soutien, l’AFD apprécie les projets d’EAD à l’aune d’un certain nombre de critères : leur « impact aux niveaux national ou européen, la nature des activités mises en œuvre, les partenariats et mises en synergie... ». Aujourd’hui actrice incontournable des projets d’EAD-SI, l’AFD « se considère elle-même comme un opérateur, un contributeur à l’EAD ». Enfin, souligne-t-elle, l’adhésion de l’État à l’EAD-SI relève d’un intérêt interministériel : « Éducation nationale, Agriculture, Écologie, Culture... C’est une thématique qui est très partagée. »

Ces démarches traduisent la volonté de sortir l’EAD-SI d’une « niche » pas très visible, et de lui conférer une mission de transformation « à la racine » qui soit en

mesure « d’appuyer la volonté politique », aux côtés des actions de plaidoyer ou de mobilisation. Ces pratiques renouvellent l’EAD-SI en profondeur et lui confèrent un impact potentiellement plus déterminant auprès des publics traditionnels et nouveaux.

UNE QUESTION DE CONSCIENCE

Où termine l’information, où commence l’éducation ?

Trop longtemps peut-être, ce que l’on appelle l’éducation au développement se limitait en fait à un acte d’information délivrant un message, dénonçant des situations, révélant des réalités de manière sincère et préoccupée, mais pas nécessairement pensée dans une démarche éducative ou, à tout le moins, pédagogique. Les militants d’ONG actives « là-bas » s’en tenaient, de retour « ici », à un rôle de témoignage et d’information dont ils ont pu penser qu’il était suffisant pour sensibiliser et mobiliser.

Or, considérée dans une dimension éducative et politique fondée sur l’idée que « la vie internationale n’est plus aujourd’hui seulement le fait des États mais de chaque citoyen », comme l’exprime Régis Koetschet, l’EAD-SI porte en elle une ambition d’éveil des consciences. Et cet enjeu requiert un travail d’accompagnement spécifique, au-delà de la délivrance d’une information, aussi percutante soit-elle. Cette dernière tend en effet à cantonner celui qui la reçoit dans le registre de l’émotion et non de l’analyse, ce qui n’induit pas une action réfléchie, envisagée dans le long terme ou dans une perspective globale de changement. Cela, seule une démarche éducative le permet. « C’est un enjeu de formation », résume Jean-Marc Moullet. Le terrain y est favorable puisque, rappelle Patricia Bay, « malgré les crises, les sondages attestent que les citoyens sont au moins autant ouverts à la générosité et la solidarité qu’ils l’ont été par le passé ». Cette solidarité souvent spontanée, que confirment les élans de générosité provoqués par les catastrophes humanitaires, doit donc être accompagnée, éduquée, nourrie, afin de produire les effets escomptés en termes de prise de conscience et de changement. Cela engage « une EAD qui doit mieux



“Nos sociétés tendent de plus en plus vers une professionnalisation : y aurait-il une certaine contradiction entre le fait que chaque citoyen serait agent d'EAD et cette professionnalisation toujours accrue des métiers de l'EAD ? Cette problématique mériterait réflexion...”

Camille Braun et Julie Degee, étudiantes du Master Coopération de l'Université de Liège

informer sur les enjeux de la solidarité et favoriser l'esprit critique (...), qui encourage les partenaires de tous les acteurs et qui accompagne les porteurs de projets ».

Dans le cadre scolaire, environnement éducatif s'il en est, et donc concerné en premier chef, il s'agit de permettre à l'élève « d'envisager une problématique qui lui est proche », en partant « d'un objet local, dans l'environnement proche de l'établissement », affirme Jean-Marc Moullet, qui fasse écho avec la problématique que l'on souhaite aborder. Cela implique la participation d'intervenants capables d'opérer ce lien – ayant les compétences pédagogiques pour le faire, et la connaissance des deux terrains considérés, « ici » et « là-bas ». À cette fin, « la mise en place de partenariats entre les enseignants, les équipes, et des associations, est extrêmement importante. (...) C'est une question de partage, de concertation. »

Si l'EAD-SI au sens plein du terme est aujourd'hui plus forte, mieux reconnue, plus répandue, elle doit composer avec d'autres formes d'implication citoyenne qui n'ont pas la même ambition éducative et ne s'inscrivent pas dans la durée : pétitions, actions-éclair, recruteurs de rue... Elles reposent sur un acte d'interpellation plus ou moins « choc » en vue, éventuellement, d'une action

immédiate. L'adhésion du public (dans sa diversité) est requise, mais dans l'instant, et non de manière pérenne. Si l'on ne peut pas parler d'EAD-SI, il ne faut cependant pas en minimiser les effets : ces actions ne sont pas sans résultat et, répétées dans le temps, peuvent contribuer à une conscientisation. Elles ne seront pas directement facteur de transformation sociale, mais peuvent participer à créer une ouverture à ces questions. L'EAD-SI doit aussi trouver le moyen de dialoguer avec le travail de plaidoyer mené par les ONG auprès des « décideurs » (politiques, économiques) afin d'en obtenir des décisions ou engagements. « L'interpellation citoyenne est indissociable de celle des politiques », rappelle Anne Kaboré. Si l'EAD-SI sème les graines d'un changement social à la racine, le plaidoyer assoit sa légitimité – pour partie au moins – sur la « base » citoyenne la plus large possible.

De l'éducation à l'action

Qu'est-ce que l'« action » ? À la différence de la communication humanitaire, l'EAD-SI n'attend pas du public qu'elle a approché d'avoir une action immédiate, visible, se soldant par un résultat spectaculaire. Pour autant elle vise un changement – donc une ou des actions. Comment caractériser l'action liée à un travail préliminaire d'EAD-SI ? De quel(s) ordre(s) est-elle ? Celle-ci recouvre en fait plusieurs enjeux.

Le premier d'entre eux serait ce que l'on pourrait qualifier d'« accompagnement préalable » à la mise en œuvre d'un projet « de terrain », afin de permettre à ce dernier d'être conçu en correspondance avec la population locale et ses besoins. Soit dit autrement, faire mûrir et le projet, et ceux qui le portent, de manière à

Bernard PERRIN

Animateur du Réseau Education au développement pour l'enseignement agricole

LA MOBILITÉ COMME OUTIL D'EAD-SI

L'une des spécificités de l'enseignement agricole réside dans le fait que l'international fait partie de l'enseignement, à travers des réseaux « pays » ou trans-versaux. L'EAD-SI fait partie de ces derniers : il permet de favoriser les actions et de mutualiser les pratiques. Pour nous l'EAD-SI est une manière de sensibiliser à la compréhension de la complexité du monde. Il faut pour cela utiliser des outils pédagogiques adaptés et non culpabilisants, travailler sur du long terme, s'adresser à tous les élèves et pas simplement à quelques-uns. Il faut donc que cela rentre dans un projet d'établissement, et que cela soit porté non pas par un enseignant seul, mais travaillé en interdisciplinarité. Dans l'enseignement agricole, plusieurs enseignants interviennent en même temps devant les élèves.

Nous considérons la mobilité comme un outil d'éducation. Si le monde va mal, c'est souvent parce que l'on méconnaît l'autre – ce qu'il vit, ce qu'il est. La mobilité est un outil formidable qui permet un travail sur l'altérité. Il peut s'agir de mobilité individuelle (mais pas dans les classes scientifiques) ou de mobilité collective

(incluant la filière scientifique). La réciprocité est plus difficile à mettre en œuvre : il est plus facile de se mobiliser pour trouver les fonds qui permettront de partir, que de faire venir des partenaires. Cependant, grâce à l'AFDI (Agriculteurs français et développement international), dont je suis membre, nous accueillons dans nos formations les partenaires qui viennent en France. Quand nous organisons un séjour au Sénégal, ce n'est pas pour mener une action d'EAD, mais pour comprendre d'autres personnes qui vivent d'autres situations, ailleurs, et... pour se connaître soi-même. Les retours d'expérience le montrent clairement. Il est particulièrement intéressant d'observer les élèves des BTS agricoles dont le projet est de reprendre la ferme parentale, qui rencontrent au Sénégal des paysans ou des éleveurs non reconnus dans ce statut, dont les enfants n'envisagent qu'une chose : quitter la campagne pour partir en ville, voire en Europe.

En tant que tête de réseau, notre rôle est de dynamiser les équipes et d'assurer des formations en direction des enseignants, dans l'optique de former les jeunes à devenir des citoyens engagés. Pour l'enseignant, l'EAD est surtout un état d'esprit, une envie d'enseigner autrement. Tout le monde peut en faire, il suffit de lire le programme de manière un peu plus ouverte.

Site : www.red.educagri.fr

LA SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Chaque année depuis 1998, la troisième semaine de novembre, est consacrée à la solidarité internationale. La Semaine de la solidarité internationale est un grand rendez-vous national qui permet de sensibiliser les Français aux questions de solidarité internationale et de proposer des pistes d'actions concrètes à la portée de tous. La Semaine a été créée pour valoriser l'engagement des citoyens qui, tous les jours, s'impliquent dans des projets de solidarité internationale, et tentent de comprendre le monde ou de promouvoir des relations Nord-Sud plus justes par des gestes concrets (acheter ou voyager solidaire, épargner éthique, interpeller les décideurs...).

Les acteurs de la Semaine conjuguent réflexion, créativité et convivialité pour aller vers les publics, là où ils sont, et ainsi échanger, débattre, informer et insuffler plus de solidarité dans le quotidien de tous.

- Défendre les droits humains, mieux vivre ensemble, partager nos cultures et promouvoir la paix, consommer équitable, épargner et voyager solidaire, s'engager comme volontaire ou bénévole, interpeller les entreprises et les dirigeants, mener des projets humanitaires et de développement, respecter l'environnement : toutes les thématiques de la solidarité internationale sont au rendez-vous.
- ONG, collectivités territoriales, écoles, universités, acteurs de l'éducation populaire, culturels, MJC, syndicats, comités d'entreprise : la Semaine fédère tous ceux qui s'engagent pour des relations culturelles, économiques et politiques plus justes entre les pays et les peuples.
- Étudiants, migrants, salariés, retraités, chômeurs, élus locaux, acteurs culturels, sociaux, sportifs ou politiques : tout le monde est concerné. Les acteurs qui participent à la Semaine, au delà de leur diversité, ont ce point commun qu'ils doivent se retrouver et se référer tous aux principes de la Charte de la Semaine.
- Journées à thèmes, conférences, spectacles, ateliers pratiques, jeux et actions de sensibilisation, projections débats, expositions, repas équitables ou marchés solidaires : les actions proposées permettent de dépasser nos idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, à travers nos actes quotidiens les plus simples ou des actions plus engagées.

Site : www.lasemaine.org

ce que celui-ci soit respectueux des personnes « aidées » et de leur environnement, mais aussi utile, durable et « appropriable » par celles-ci. Cela peut contribuer à rendre l'élan généreux réellement profitable à ses destinataires, au-delà de la satisfaction de ses auteurs. Dans ce cas, l'EAD-SI permet de dépasser l'acte de charité pour favoriser la rencontre et le dialogue interculturels. Cela vaut aussi pour les projets montés au sein des établissements scolaires. « *Des élèves de BTS ont travaillé en collaboration avec des professeurs et un village d'Afrique pour la mise en place d'un système de production d'énergie, explique Jean-Marc Moullet. Ils ont d'abord travaillé sur les enjeux (...), puis sont allés l'installer dans le pays partenaire.* » Dans ce cas précis, l'action de solidarité avec le Sud est conçue comme un acte éducatif de long terme qui, outre les résultats sur place, fera grandir l'élève au plan personnel, pour le plus grand bénéfice de la société. « *L'idée, poursuit Jean-Marc Moullet, c'est de placer les élèves au cœur des enjeux pour qu'ils en intègrent la complexité, et de les mettre en action en leur faisant réaliser des projets. On fabrique ainsi un citoyen responsable qui prendra un jour des décisions éclairées à notre place. (...) Il aura acquis des compétences pour prendre des décisions.* » De cette manière, l'EAD-SI contribue à « *former les développeurs de demain* », confirme Patricia Bay.

C'est la particularité de l'EAD : même couplée à une action de solidarité très concrète, elle inscrit ce geste dans un processus plus global de transformation. Ce terme désigne aussi bien des évolutions non spectaculaires, de l'ordre de l'intime – ou en tout cas du personnel –, dont les effets s'apprécient dans la durée, que des résultats pouvant se mesurer dans des actions ou engagements plus concrets. En effet, souligne Majdouline Sbaï, l'EAD-SI vise à « *provoquer le désir de changement et l'envie d'agir concrètement sur ce qui provoque les inégalités* ». Ce faisant, « *elle contribue à la démocratie* ».

Identifier les résultats

L'une des critiques les plus fréquemment émises à l'encontre des actions d'EAD-SI réside dans la difficulté à en percevoir les résultats – le postulat sous-jacent étant qu'ils sont faibles, voire inexistantes. Ce à quoi les acteurs répliquent généralement en rappelant qu'il est particulièrement compliqué d'évaluer les changements de comportements / évolutions de perceptions / prises de conscience vis-à-vis des inégalités mondiales – des changements « *de savoir-être et de savoir-faire* » permettant à chacun « *de tenir une réflexion sur le monde qui nous entoure* », selon Anne Kaboré. De fait, un travail important reste à mener sur ce plan.

« *Nous devons encore réfléchir à la mesure des impacts ou effets* », reconnaît Patricia Bay, même si « *les structures s'intéressent de plus en plus à la notion de mesure des effets. Nous les incitons à recueillir des éléments sur des effets qualitatifs, et pas seulement quantitatifs, même si ces derniers sont importants.* » La question étant : « *Comment mesurer ces effets ?* » Du côté d'Educasol, on travaille et s'interroge davantage sur la notion d'« impact », ce mot étant entendu comme « *la lecture croisée des effets* », précise Anne Kaboré. Soit un niveau de lecture plus complexe encore, qui détermine une « *approche plus méthodologique* ». À ce jour, « *peu d'éléments renseignent la question de l'impact.* (...) Nous

“Quelle est la place, le rôle à jouer de l'éducation au niveau de l'éducation au développement ? À l'heure actuelle, les organisations de coopération sont-elles peuplées de technocrates du développement ou d'acteurs de changement ? Dans une époque aux multiples bouleversements, ne serait-il pas temps de changer le visage de la coopération au développement ?”

Laura Colagioia, étudiante du Master
Coopération de l'Université de Liège

avons mis en place une recherche-action là-dessus au sein d'Educasol. »

De toute évidence, la question des résultats produits par l'EAD-SI est un enjeu de taille. Soumise à la pression dans une période de crise(s) où toute action jugée « non payante » est délaissée, il est impératif, non seulement de pouvoir valoriser ce que l'EAD-SI a permis et permet en termes de transformation sociale, mais également d'affirmer que ce qui ne se mesure pas de manière chiffrée, n'est pas pour autant dénué d'intérêt, et doit être soutenu.

L'un des défis consiste donc à élaborer des instruments favorisant des évaluations qualitatives et à en revendiquer la prise en compte au même titre que les résultats chiffrés. Car les chiffres recueillis seront toujours faibles et décevants par rapport aux attentes, et ne feront jamais que révéler une infime partie, émergée, de la réalité beaucoup plus vaste que sous-tend l'EAD-SI.

MUTATIONS

La confrontation au monde

L'EAD-SI n'a pas à pâlir de son parcours. Elle a obtenu ces dernières années une reconnaissance « officielle », en France et ailleurs, qui lui a donné ses lettres de noblesse. Aussi importante soit-elle, notamment pour ce qu'elle a permis de réaliser au sein du système scolaire, cette reconnaissance ne doit pourtant pas empêcher les acteurs de l'EAD-SI de maintenir un regard critique sur leurs pratiques et sur les enjeux nouveaux de l'EAD-SI dans un monde en perpétuelle évolution, confronté à de nouveaux défis aussi complexes que lents à assimiler.

Des évolutions mondiales, nous devons retenir la prégnance des urgences écologiques, dont les répercussions sociales présentes et à venir entrent en résonance directe avec les préoccupations des acteurs « classiques » du développement, ainsi que le bouleversement des équilibres géopolitiques et la chronicité de crises que certains lient étroitement à la crise d'un système tout entier. Au plan intérieur, en France comme dans le reste de l'Europe, la situation économique et la précarisation d'un nombre croissant de personnes tend plus encore à reléguer à l'arrière-plan l'impératif de solidarité avec les pays pauvres. Mais à l'inverse, la crise qui sévit en Occident est une opportunité pour dresser un parallèle entre certaines situations vécues ici et là-bas, avec des similitudes dans les effets et les causes. Localement enfin, se croisent des

Anne-Lise DAVID

Membre du Conseil exécutif de la Fédération française des clubs UNESCO

LES TANDEMS SOLIDAIRES

Les clubs UNESCO sont des associations d'éducation populaire complémentaires de l'enseignement public. Elles ne sont pas liées à l'UNESCO, mais nous faisons nôtres les thématiques qu'elle porte. Notre objectif est la sensibilisation au développement durable et à la solidarité internationale, avec comme approches centrales l'Afrique et le genre, en référence à l'OMD n° 3 : « Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ». Cette thématique nous est parvenue par l'UNESCO et par nos partenaires du Sud, sénégalais notamment, sur la scolarisation des filles. En lien avec des associations d'autres pays (Mali, Tunisie...), cela favorise des réflexions croisées sur le développement et la solidarité.

En France, nous nous appuyons sur notre réseau de représentants régionaux. Nous avons tissé des liens avec des Conseils régionaux et généraux, des académies, des collectifs associatifs. Les clubs sont de deux types : les clubs scolaires, qui interviennent au sein des établissements, et les clubs en « milieu ouvert » dans les villes ou villages (le club de Dijon, par exemple, est à l'origine de la création de Bourgogne Coopération, l'équivalent bourguignon de Lianes Coopération).

Entre autres projets, les clubs UNESCO participent à l'initiative des « tandems solidaires » – expérimentés en

Franche-Comté avec le Cercoop, l'Académie de Besançon, le Conseil général du Doubs et celui de Belfort, et repris en Bourgogne par Bourgogne Coopération et le Rectorat de Dijon. L'idée des tandems solidaires est de créer des binômes constitués d'une structure éducative ou péri-éducative et d'une association de solidarité internationale, pour informer les jeunes, les mettre en réseau et créer des partenariats, pendant une durée d'un an, avec l'aide technique de la Région et de l'Académie. Concrètement, un appel est lancé aux associations en fin d'année scolaire. Celles qui sont intéressées précisent les thématiques qu'elles proposent d'aborder à partir de leurs expériences. Les établissements font leur choix parmi ces propositions, et le partenariat se crée. En fin d'année a lieu une restitution. Le partenariat peut se poursuivre l'année suivante. Dans cette dynamique, les clubs UNESCO apportent leurs réflexions et leur réseau. Autre région, autre opération : la Fédération française des clubs UNESCO a signé une convention de partenariat avec la Région Bretagne, qui porte sur des interventions dans huit établissements scolaires sur trois années, pendant lesquelles seront proposées des actions de sensibilisation, une aide à la réalisation d'actions citoyennes dans les établissements scolaires, la co-construction de projets de solidarité internationale...

Les clubs UNESCO ont souvent des partenariats très durables, qui reposent sur l'échange. Après trente ans de partenariat, on se dit des choses que l'on n'exprime pas au bout de deux ans.

Site : www.clubs-unesco.org

“Il est temps d’accepter que les « Autres » puissent nous apprendre des choses, qu’un réel échange est possible. (...) Sensibiliser nos chères petites têtes blondes à d’autres réalités que les nôtres, ce n’est pas uniquement les envoyer dans le « Sud ». C’est, entre autres, cette vision du monde que l’éducation au développement doit contribuer à changer. (...) Nous avons le devoir de transmettre des outils qui autorisent une autre lecture des choses, de l’autre, du monde.”

Laura Colagioia, étudiante du Master
Coopération de l’Université de Liège

forces opposées, entre d’un côté l’ancrage de l’EAD-SI dans le paysage, et de l’autre la remise en question de tout engagement financier autre que purement local. C’est dans ce paysage morcelé, tout en tensions et en contrastes, que l’EAD-SI affronte sa propre « crise de croissance », laquelle, loin de la remettre en question, représente plutôt une opportunité de débat entre les différents acteurs concernés.

Mutations et questionnements

Anne Kaboré résume les principaux questionnements qui secouent le monde de l’EAD-SI à l’heure actuelle : l’axe Nord-Sud est-il toujours pertinent pour analyser la notion de citoyenneté ? De quelle manière toucher d’autres publics ? Quelles stratégies éducatives de changement mettre en œuvre quand les façons d’informer, de comprendre et d’agir sont bousculées ? Les réponses sont multiples.

La première d’entre elles concerne le fondement géopolitique même de l’EAD-SI. « *Le Nord-Sud ne tient plus beaucoup la route, confirme Tobias Troll. La coopération au développement là-bas et l’EAD-SI ici : ça ne marche plus comme ça. (...) En Grèce ou au Portugal, on observe des situations que l’on voyait il y a dix ans en Argentine. Les enjeux sont en train de changer.* » Cela alimente la réflexion que nous évoquions plus haut, qui s’interroge sur la finalité de l’EAD-SI. Doit-elle être conçue « *sur ? pour ? avec ?* », interroge Patricia Bay. Cette question rejoint les pratiques des acteurs. Le développement est-il son seul horizon – en fait-il seulement encore partie ? Cette question ne sera pas tranchée facilement, face à la diversité d’acteurs impliqués – face aussi à l’évolution significative et intéressante que représente la nouvelle appellation de ce qui fut longtemps le ministère de la Coopération, aujourd’hui rebaptisé ministère du Développement... Tout semble indiquer que, même si l’on débarrasse l’EAD-SI du terme de « développement », celui-ci restera présent. Et cela, ajoute Tobias Troll, car « *l’EAD a un rôle essentiel à jouer pour repenser le processus de développement, à travers trois débats.* ». Le premier porte sur l’approche d’un « *développement basé sur les droits humains, en particulier sur le droit au développement, et non sur les besoins.* (...) On sait bien que l’aide au développement n’est qu’un aspect pour faire avancer le progrès. » Ensuite, poursuit-il, la question de « *la cohérence des politiques de développement. On sort du cadre strict de la coopération au développement. Cela nécessite un débat social, collectif, et la mobilisation publique est essentielle pour avancer sur ces aspects.* »

Enfin, l’enjeu de « *l’efficacité du développement et de l’aide au développement.* Cette discussion dépend du suivi critique des politiques publiques de l’aide et de la coopération. »

Ce rôle assigné à l’EAD-SI nourrit la « démocratie démultipliée », notion à laquelle Pascal Canfin a suggéré aux acteurs du développement de réfléchir, et dont Régis Koetschet considère que « *l’EAD-SI est le carburant.* »

Le deuxième point concerne les publics et les acteurs. Patricia Bay reprend différents constats soulevés dans la cartographie commanditée par l’AFD. D’une part, l’EAD touche certes différents publics, mais leur diversité « *reste assez limitée : si certains sont sur-sollicités, d’autres ne le sont pas du tout* », d’autant plus que « *les actions sont centrées sur les centres urbains* ». D’autre part, « *l’EAD couvre un champ bien plus large que celui de l’aide publique au développement, la solidarité internationale et l’aide au développement* », alors que dans le même temps elle reste « *très, trop centrée sur les OSI* ». Et, en leur sein même, on note que « *les opérations d’EAD ne sont plus seulement le fait d’ONG spécialisées en EAD, mais de plus en plus d’ONG de terrain qui placent l’EAD comme un axe structurant, au cœur de leur champ d’action* ». Cela, sans compter les autres acteurs associatifs bien sûr, mais aussi « *les pouvoirs publics territoriaux, très présents et importants* » ainsi que « *les acteurs du Sud, qui ne sont plus seulement les sujets, mais des contributeurs de l’EAD-SI* ».

Ces deux premiers points conditionnent directement le troisième : la nécessité de faire évoluer l’EAD-SI vers d’autres débats, d’autres thèmes, d’autres publics, impose d’élaborer d’autres stratégies éducatives. Mais avant cela, il conviendrait peut-être d’entreprendre le recensement de l’ensemble des pratiques existantes, animées par les différents acteurs en présence. L’innovation dans les pratiques et la montée en puissance de l’EAD-SI ne pourront se réaliser pleinement que dans le partage et la confrontation entre ceux-ci.



“Nous réalisons également qu’il n’est pas nécessaire de visiter les populations du Sud pour comprendre les enjeux du développement et (...) de la multi-culturalité. L’éducation au développement peut se faire au regard des pratiques du Nord. (...) À l’heure où les termes de synergies, de partenariats, de co-construction sont des concepts clés de la coopération au développement, il serait temps de théoriser sa pratique pour mieux y retourner, et de décroquer l’ensemble des savoirs, des outils capitalisés par un ensemble d’intervenants ayant des logiques, des objectifs, des valeurs et des intérêts communs. (...) Ce partage permettrait également d’avoir une vision plus globale et transversale des problématiques pour mieux les comprendre et transmettre des visions non fragmentées de la réalité. (...) L’éducation au développement nous semble l’occasion de mettre les pays du Sud à l’honneur dans un rapport égalitaire. Nous sortons d’une vision misérabiliste des pays du Sud, nous remettons en perspective nos pratiques de développement.”

François Bulon et Yasmine Kaddouri, étudiants du Master Coopération de l’Université de Liège

OÙ VA L’EAD-SI ?

Répondre à cette interrogation est prématuré. Quoi qu’il en soit, insiste Anne Kaboré, « les acteurs de l’EAD-SI sont amenés à revisiter ses fondements conceptuels et stratégiques ». Ce travail doit être mené dans les échanges et la transversalité entre acteurs et entre pays, au niveau européen principalement. « Certains pays ont adopté des stratégies nationales », indique Tobias Troll. *L’Allemagne, par exemple, a créé une agence nationale pour l’EAD. C’est une porte d’entrée pour les citoyens et pour les ONG qui veulent s’engager. Et en juin 2012, elle a fait une déclaration en faveur d’une politique plus ambitieuse en matière d’EAD.* » Dans son sillage, la

Commission européenne s’est engagée à « promouvoir une citoyenneté active et des changements sociaux à travers l’EAD ». C’est donc probablement à une ouverture, une assimilation par l’EAD-SI des nouveaux enjeux planétaires que nous assisterons les prochaines années. Celle-ci devrait s’accompagner d’un travail sur le terme même d’« EAD-SI », qui déjà ne correspond plus à la réalité vécue ou animée par de nombreux acteurs. Loin d’être anecdotique, cette renomination permettra l’intégration d’un plus grand éventail d’acteurs et de pratiques, et un plus grand impact des actions menées. Mais il faudra surtout s’accorder sur la (ou les) finalité(s) de l’EAD-SI : trouver un socle commun est souhaitable, possible... mais n’ira pas sans mal.

Roland BIACHE

Délégué général de Solidarité laïque

LE PARTENARIAT ÉDUCATIF DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (PESI)

Solidarité laïque regroupe 54 organisations réparties en cinq familles d’acteurs, les associations, les coopératives, les mutuelles, les syndicats et les fondations, dans une volonté de participer au rassemblement de ce qui est éparpillé. Deux mots-clés les réunissent : la solidarité, héritage de la révolution française, et la laïcité, qui est la liberté de choisir ou non une religion.

En termes d’EAD-SI, nous nous retrouvons dans le référentiel d’Educasol, au croisement de l’éducation permanente et de l’éducation interculturelle. Notre démarche repose sur l’humanisme laïque : n’exclure personne, accueillir tout le monde. Nous considérons que l’EAD-SI et la coopération internationale sont indissociables.

Il y a 9 ans, suite à la suppression du partenariat éducatif Nord-Sud qui permettait aux lycées d’avoir une action de coopération internationale, nous avons conçu le « partenariat éducatif de solidarité internationale » (PESI), que nous co-portons avec trois organisations membres, la MAIF, la MGEN et la CASDEN, avec l’appui du ministère de l’Éducation nationale et de la Conférence des directeurs d’IUFM. On n’a pas inventé mais adapté, en opérant une rupture géographique avec l’axe Nord-Sud, auquel

nous avons préféré la solidarité internationale.

C’est dans l’apprentissage du métier d’enseignant que nous avons positionné ce PESI. Ce dispositif permet en effet aux futurs enseignants et néo-titulaires français de monter un projet avec d’autres enseignants en formation dans le monde (Afrique, Amérique Centrale, Europe centrale et orientale...) grâce à l’octroi de bourses de 1 500 à 5 000 euros offertes aux projets sélectionnés. À ce jour, 70 projets ont été soutenus dans ce cadre par des IUFM. En voici quelques-uns à titre d’exemple :

- Partenariat IUFM Haute-Savoie (Bonneville) / Téra (Niger) : échanges professionnels sur l’utilisation des manuels scolaires, découverte de systèmes éducatifs différents et d’autres pédagogies, réflexion sur les jardins d’enfants pour améliorer les conditions de scolarisation des enfants et leur donner moyen d’être autonomes.
- Partenariat IUFM Pays de Loire (Laval) / Kindia (Guinée) : Développement de la maîtrise du langage par l’éducation physique et sportive.
- Partenariat IUFM Bourgogne (Dijon) / Institut de formation des maîtres de Koulikoro (Mali) : Mutualisation de pratiques pédagogiques et ouverture à la solidarité.
- Partenariat IUFM Aix-Marseille / Institut de formation des maîtres de Kangaba, Sikasso et Nara (Mali) : Partenariat éducatif d’apprentissage du français et de la solidarité, dans un dialogue d’égal à égal.

Site : www.solidarite-laïque.asso.fr

Le regard

Sur les visions

Les trois questions clés qui me semblent intéressantes pour nourrir les ateliers de l'après-midi sont les suivantes :

- Comment partager notre conscience du monde ?
- Comment susciter l'empathie vis-à-vis du vivant ?
- Comment agir autrement, notamment dans une logique économique différente qui soit sociale et solidaire ?

Notre questionnement sur les visions de ce qu'est l'EAD ici n'est pas nouveau. Ces débats ont lieu depuis 20 ans, mais le monde a changé entre-temps. On est passé d'un monde bipolaire à un monde multipolaire, et aujourd'hui tous les acteurs, en France mais aussi en Europe, sont dans une redéfinition, un repositionnement, un questionnement du concept d'éducation. Aujourd'hui c'est quoi « éduquer » ? Est-ce que c'est la mission de l'enseignement ? Quel est le rôle des médias ? Et le rôle des différentes confessions religieuses qui reprennent une place importante actuellement ? Comment tous ces acteurs qui ont un rôle de socialisation voient-ils leur rôle éducatif aujourd'hui, et par rapport à quoi ?

La deuxième question concerne le paradigme du développement. Quelle est notre vision du développement aujourd'hui ? Qu'en attend-on ? Il y a un questionnement

et il y a différentes visions de ce développement. Ce qui est sûr, c'est que l'on veut autre chose, et cette journée peut nous faire réfléchir : il s'agit d'éduquer vers quoi ? Cela pose la question du politique. Pour certains acteurs, l'éducation au développement c'est politique, mais aussi pédagogique. Comment envisage-t-on ces questions-là dans chaque structure ? Et la solidarité internationale, est-ce aider l'autre ou est-ce autre chose ? À quoi sert-elle et que recouvrent ces termes, au-delà du jargon ?

Il faut réfléchir sur les concepts, mais aussi réfléchir à la manière dont ça se passe concrètement, aux mécanismes qui régissent notre société aujourd'hui – comment elle fonctionne et en quoi on n'est pas satisfaits. Ce n'est pas faire des constats larmoyants ou dire que le monde va mal, ni porter le poids de la misère du monde sur ses épaules, mais plutôt se donner le plaisir d'envisager des utopies : quel type de société voulons-nous ? Quand on parle de processus d'apprentissage, il s'agit d'apprendre la citoyenneté et de redécouvrir le plaisir de réfléchir ensemble.

Les intervenants nous ont affirmé que c'est une démarche transversale : à vous de voir s'il y a vraiment une vraie

Sur les acteurs

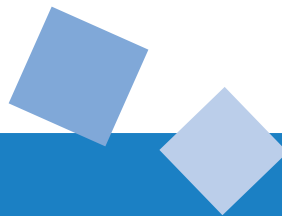
Je pense qu'il nous faut nous replacer face aux enjeux contemporains. Voici quelques questionnements que je retiens, et qu'il me semble intéressant de vous renvoyer pour les ateliers.

1. Comment articuler les cadres institutionnels (pouvoirs publics, structures associatives...) avec ce qui se passe sur le terrain ? Dans le discours, on note qu'il y a parfois des gouffres entre les uns et les autres. Comment les pouvoirs publics, les coordinations, les plates-formes nationales peuvent-ils être mieux à l'écoute des acteurs du terrain ? Les différentes interventions révèlent que, dans le cadre de l'enseignement scolaire, il faut d'abord une volonté politique : réfléchir l'éducation au développement, ce sont des projets d'établissement en lien avec le cadre normatif, formalisé, de l'Éducation Nationale ou de l'enseignement agricole. Mais on est souvent confronté à une autre vision : il faudrait donner la priorité aux programmes scolaires, tout ce qui relève de l'éducation aux valeurs (solidarité, antiracisme, genre, environnement...) étant considéré comme quelque chose « en plus ». Or, préparer un futur citoyen, n'est-ce qu'une approche de type technique ? Ne faut-il pas au contraire aujourd'hui amener d'autres réflexions, notamment au niveau des valeurs ? Les entreprises, paradoxalement, ont très bien compris que pour préparer de bons chefs d'entreprise il fallait penser en termes d'interculturalité, de dynamique de groupe, etc., alors que les structures habituelles de socialisation ont encore du mal à intégrer cela dans leurs réflexions. Cette question de la volonté politique est donc importante.

2. Comment accompagner les membres de sa structure ? J'ai entendu parler de l'importance de la formation de formateurs, j'ai aussi entendu un intervenant dire : « Les quatre jours de séminaire organisés à Gand ont été pour moi un déclencheur ». Ces espaces-là – pas seulement des formations qualifiantes ou des formations à l'acquisition d'outils, mais aussi des formations à l'échange de pratiques et de réflexions – sont importants car ils permettent aux enseignants et aux formateurs d'adultes de se remotiver, de se remobiliser. D'autres personnes ont encore parlé d'autres espaces d'échanges.

3. Comment valoriser les principes pédagogiques qui ouvrent à la complexité du monde ? Nous devons reconnaître l'importance de la pédagogie par projet : il s'agit pour les élèves d'apprendre le monde à partir de leurs propres recherches. La recherche-action, c'est : je découvre, je pose des questions, je vais chercher qui dit quoi par rapport à tel sujet, et je développe mon esprit critique. C'est le fondement même de la pédagogie de l'apprentissage par l'action, mais c'est aussi l'apprentissage de la démocratie participative : on apprend en partageant ses propres apprentissages avec le groupe. Les différents exemples de projets d'éducation au développement nous montrent l'importance de cette pédagogie par projet.

4. En quoi l'éducation au développement est-elle facteur d'épanouissement ? Les parents, les gens qui sont sceptiques ont tendance à dire : « L'éducation au développement, ça ne sert à rien, ce que je veux c'est que mon enfant trouve



et les concepts

politique de transversalité au niveau de l'apprentissage, notamment dans l'Éducation Nationale. Il a été dit que c'est une démarche pluri-acteurs, mais jusqu'où, quand certains ont droit au gâteau et pas d'autres ? On a aussi dit que c'était une démarche multidisciplinaire qui ne concernait pas seulement les étudiants en Master de Coopération au développement, mais tous les citoyens dans leurs parcours de formation tout au long de la vie : comment construire cela en termes économique, culturel, social ? Ce serait également une démarche de proximité qui lie le local et le global, mais comment travailler concrètement ce lien ? C'est enfin une démarche à long terme, avec des processus de changement qui prennent du temps parce que les gens résistent : comment réfléchir sur le long terme ?

Voici trois éléments très rapides que je renvoie par rapport à ces questions :

- De quoi parlons-nous ? Est-on prêts à requestionner certains concepts ? Ce n'est pas seulement une question de terminologie, c'est aussi interroger notre capacité à considérer l'Autre dans sa dimension « acteur » et non plus « sujet », et à sortir de notre vision ethnocentrée pour cheminer vers une vision actualisée de la citoyenneté.

- C'est aussi une réflexion sur ce que la citoyenneté veut dire aujourd'hui. Cela veut peut-être dire qu'il faut changer notre manière de faire : par exemple ne plus expliquer comment vivent les enfants au Sénégal, mais renforcer les outils de manière à ce que les gens s'impliquent plus dans la vie des territoires. Et comment nous, organisations qui sensibilisons le public aux enjeux internationaux, sommes-nous capables d'apporter, au-delà de l'information et de la sensibilisation, des outils de renforcement de la société civile.

- Ce sont aussi d'autres questions :

- . Avoir une autocritique de ce qu'on a fait jusqu'à maintenant.

- . Travailler la question de l'impact, intéressante en termes non seulement de mesure et d'étude, mais aussi d'utilité de l'éducation au développement – exprimée non pas de manière quantifiable, même si c'est intéressant, mais en quoi celle-ci apporte une plus-value dans le renforcement des acteurs de la société civile : des moyens (même s'ils ne sont pas aussi importants que l'on voudrait), de l'énergie, des réflexions. L'impact touche également l'utilité sociale de l'éducation au développement.

et les pratiques

du boulot ». L'éducation au développement doit donc démontrer – elle le fait sans doute mais ne le partage peut-être pas assez – qu'il ne s'agit pas simplement d'aider les pays pauvres, mais de préparer les jeunes à s'investir dans ce monde et in fine, pourquoi pas, à trouver un travail. Comment ? Aujourd'hui, s'inscrire dans un monde social, économique, familial et s'épanouir en tant qu'individu exige des compétences. L'éducation au développement permet d'apprendre la diversité et permet une réflexion sur sa propre identité – « qui je suis ? » – dans ce monde de plus en plus complexe. Il ne s'agit plus d'endosser toute la misère du monde, mais d'accepter toute cette diversité comme une richesse, ce qui permet aussi de lutter contre le repli sur soi, voire l'extrémisme. Mieux comprendre le monde, ce n'est pas seulement une question de valeurs, c'est aussi préparer ses propres choix : quel type d'études je veux faire, quel type de citoyen je veux être en termes d'engagement associatif ou politique, quel type de consommateur je veux devenir... ? L'éducation au développement permet de réfléchir à ces questions et d'élargir son cadre de référence, son regard, sa lecture du monde, à des visions différentes.

5. Quid de la mobilité ? Aujourd'hui on n'est plus statique : on ne reste plus dans le même boulot pendant trente ans, on ne reste plus dans les mêmes lieux de manière sédentaire... La mobilité devient une aptitude importante à développer, mais c'est aussi une question de citoyenneté : il s'agit moins d'aider l'autre que d'apprendre à vivre ensemble d'une autre manière.

La solidarité peut être redéfinie à partir de tous ces questionnements.

La question que je vous renvoie serait : comment, dans la pratique, intégrer la question de l'éducation à la citoyenneté internationale dans la formation des jeunes, en la considérant comme un fondement même de celle-ci ? Et, plus largement, comment mieux intégrer l'éducation au développement comme une base essentielle de la formation des êtres humains ? Pour paraphraser Edgar Morin, il s'agit d'apprendre l'incertitude et pas la certitude, et d'apprendre ce qu'est être terrien, puisque notre concept de citoyenneté s'est élargi. C'est une question individuelle et collective, et c'est une tension, que ce soit avec nos collègues de l'éducation à l'environnement ou dans le monde de l'enseignement. Il faut aussi avoir des outils non culpabilisants.

La question de la réciprocité se pose également, associée à d'autres stratégies : l'accueil de partenaires d'organisations locales, la valorisation de l'expertise du Sud, et pas seulement de ses pratiques culturelles... Il faut sortir d'une vision enfermante du Sud en collaborant avec les universités, les chercheurs, non pas pour qu'ils expliquent comment ils vivent mais comment ils pensent, et pour qu'ils participent à cette réflexion sur l'éducation au développement. La question des partenariats éducatifs est également très intéressante, car elle positionne différemment les acteurs du Sud dans les échanges. Cela questionne enfin la place des associations de migrants et de leur intégration à ces réflexions, en tant que médiateurs de ce Nord-Sud.

Les débats

Les quatre ateliers se sont déroulés simultanément, abordant les mêmes questions autour des acteurs, des publics, des outils, des difficultés, sous la bannière Se connaître et construire ensemble. Dans chaque atelier, une série de témoignages d'acteurs ou d'« accompagnants » éclairait plus particulièrement certains aspects. En voici un résumé nourri des interventions des témoins et des autres participants, et structuré par entrées thématiques.

DES JEUNES TRÈS CONCERNÉS

Damien Lenoir (Lycée Blaise Pascal – Longuenesse)

Les élèves s'inscrivent dans cette classe de 2de « Nord-Sud » sans savoir à l'avance s'ils partiront en voyage ou pas. Donc ils ne font pas ce choix en se disant qu'ils vont partir. Chaque élève a son partenaire/correspondant au sein du lycée sénégalais. Mais il y a un problème de réciprocité : nos lycéens ont été 27 à partir, mais 7 Sénégalais seulement ont pu venir ici.

François Léman (Lycée Baggio – Lille)

Dans mon lycée, nous soutenons un projet d'électrification d'hôpital à Saint-Louis du Sénégal. Certains jeunes du lycée avaient peur, ou pas envie, de partir là-bas. Ceux qui sont partis en sont revenus différents, et ceux qui sont restés ont finalement regretté de ne pas l'avoir fait.

Etienne Wasser (Association Le Partenariat – Lille)

Accompagner les jeunes à partir, c'est surtout pour leur permettre de revenir ici forts d'un « effet miroir ». Le programme « Envie d'agir », que nous accompagnons, leur apporte d'abord à eux. En même temps c'est hypocrite : au retour, ces jeunes ont des difficultés à trouver du travail dans la coopération internationale.

Francine Wallaert (CDSI – Boulogne-sur-Mer)

La mobilité fait partie de l'EAD, mais elle ne s'y résume pas. Il faut faire comprendre aux jeunes que ce n'est pas la seule voie. Nous devons nous aussi l'avoir en tête dans la mise en œuvre de nos actions. Par ailleurs la mobilité s'adresse à tous les publics.

D'AUTRES ACTEURS

Francine Wallaert (CDSI – Boulogne-sur-Mer)

Nous travaillons avec des collectivités territoriales et des communautés d'agglomération.

Alexandre Seron (CNCD – Bruxelles)

Dans les collectivités locales, les personnes qui veulent mener des projets de solidarité internationale sont parfois seules sur leur territoire.

Olivia Mailfert (Lianes Coopération – Lille)

Les actions menées pendant la *Semaine de la solidarité internationale* donnent des pistes d'actions dans notre quotidien, pour les adultes comme pour les enfants. Cela se fait de manière plus directe qu'en milieu scolaire, où l'on sensibilise sans forcément amener vers l'engagement.

Armelle Benjaouahdou (Fédération française des Clubs UNESCO)

On prend également en compte les relations avec les migrants. Dans leur classe, les jeunes sont déjà avec des migrants.

ALLER VERS DE NOUVEAUX PUBLICS

Francine Wallaert

(CDSI – Boulogne-sur-Mer)

Tout au long de l'année nous allons à la rencontre d'un public très large, dans les centres socio-culturels, dans les maisons de quartier, dans la rue, etc. Il faut adapter son discours au public et être vigilant à la question du vocabulaire et du jargon.

Un participant

(MRES – Lille)

Beaucoup de personnes ont, à un moment donné, envie d'agir, mais elles ne se repèrent pas ou ne trouvent pas.

Une participante

(Loos n'Gourma – Loos-en-Gohelle)

En prenant appui sur l'agriculture, nous réinterrogeons à la fois le monde agricole, les consommateurs, et allons vers le tout public et vers les territoires. Lors de la Semaine de la solidarité internationale, on mutualise les moyens, outils et savoir-faire avec d'autres associations, et l'on s'ouvre à de nouveaux publics, non scolaires. La capacité à s'ouvrir à d'autres publics dépend aussi des thèmes.

**QUI PEUT
CHANGER LE
MONDE ?**

Se connaître et construire ensemble

TRAVAILLER ENSEMBLE, ÇA SE TRAVAILLE

Agnès Chek (Conseil général de Loire-Atlantique)

Aucun acteur n'a de compétences sur tout, mais chacun a une expertise dans son domaine. Chaque acteur est donc complémentaire d'autres acteurs du territoire.

Jean-Marc Moullet (Académie de Lille)

Il est essentiel pour les établissements scolaires de se tourner vers des associations qui peuvent les accompagner, afin de donner du sens à leurs actions et d'enrichir les professeurs et les élèves.

Daniel Cazeneuve (Lycée Robespierre – Arras)

Notre lycée avait un projet en Afrique dans le domaine du maraîchage. N'étant pas spécialisés, nous sommes allés voir le lycée agricole voisin pour échanger et mutualiser. Il est nécessaire d'échanger sur nos actions entre établissements scolaires.

Francine Wallaert (CDSI – Boulogne-sur-Mer)

Nous proposons aux établissements scolaires de travailler sur un projet toute l'année, et plus uniquement sur un temps occasionnel, ni pour une classe spécifique.

Jean-Marc Moullet (Académie de Lille)

Un axe de travail à proposer serait de pouvoir se connaître, s'identifier entre acteurs de l'éducation au développement.

Francine Wallaert (CDSI – Boulogne-sur-Mer)

Plusieurs associations de la région travaillent ensemble au sein d'une commission Éducation au développement sur la manière de faire de l'éducation au développement et ce que l'on peut proposer aux enseignants. Il faut se connaître et construire ensemble avec les acteurs du territoire, mais aussi avec des partenaires du Sud. Pour nous, l'éducation au développement c'est ce croisement de vies, d'expériences.

Frédéric Parisot (Lille Métropole)

À travers les contrats de territoires, le souhait de Lille Métropole est de se positionner comme partenaire des communes, en tant qu'ensemblier, catalyseur, afin de les faire travailler ensemble dans des domaines qui sont à la marge de leurs compétences. Nous avons peu de relations directes avec les ONG et la société civile, mais c'est un choix politique de s'adresser uniquement aux maires. Ce travail fonctionne de mieux en mieux et rassemble chaque année un nombre plus important de communes.

QUELQUES OBSTACLES ET POINTS D'ATTENTION

Jean-Marc Moullet (Académie de Lille)

La grosse difficulté pour les enseignants est d'identifier les bons partenaires. Comment faire pour que les expériences pertinentes puissent être diffusées, et comment croiser les regards des établissements scolaires et des associations de solidarité internationale ?

Daniel Cazeneuve (Lycée Robespierre – Arras)

Nous aurions besoin d'une base de données pour la réalisation de partenariats. Au niveau de l'Éducation Nationale, il n'existe pas de site internet ou de réseau qui permette de savoir ce que font les autres lycées. Il faudrait réussir à faire des ponts entre les actions des lycées, et bien identifier les besoins pour mobiliser les compétences de chaque lycée.

Un participant d'une association picarde

Notre association, créée récemment dans une région où la solidarité internationale n'est pas aussi vive, est confrontée au cloisonnement, alors que nous revendiquons une approche globale et transversale. On voudrait nous restreindre à parler avec la seule étiquette « solidarité internationale ».

Un participant (MRES – Lille)

On peut avoir un projet associatif riche, qui intéresse et interroge plusieurs politiques publiques à la fois. Mais il reste un cheminement à mener pour aller vers une « éducation au citoyen responsable et conscient des enjeux planétaires ». Chacun intervient avec son cadre institutionnel ou administratif de référence (solidarité internationale, social, culture...) qui maintient peut-être le cloisonnement. Nous avons un projet de portail cartographique en ligne dont l'ambition est le décroisement, la connaissance inter-acteurs.

Une participante

Nous manquons parfois de temps pour assurer les relations extérieures qui permettraient d'éviter certaines incompréhensions.

Alexandre Seron (CNCD – Bruxelles)

Comment mettre en place une initiative coordonnée sur le territoire où je suis actif ? Un interlocuteur suffit parfois.

Une participante

Je rappelle que nous sommes ici dans une région transfrontalière, or on oublie la dimension européenne. Nous travaillons beaucoup avec les Belges sur des échanges de savoirs. Cela peut aussi se faire avec les Anglais, les Irlandais... Ces échanges avec des pays limitrophes peuvent nous apporter beaucoup, notamment en termes d'enrichissement des pratiques.

Frédéric Parisot (Lille Métropole)

La collaboration transfrontalière, imposée par l'Union européenne, se généralise.

COMMENT
LES ACTEURS
DES TERRITOIRES
PEUVENT-ILS
TRAVAILLER
ENSEMBLE ?

COMMENT MOBILISER LES STRUCTURES NON SPECIALISÉES "SOLIDARITÉ INTERNATIONALE" ?

Francine Wallaert (CDSI – Boulogne-sur-Mer)

L'éducation au développement peut aussi se faire dans les maisons de quartier, les centres sociaux... Comment faire passer l'éducation au développement dans des structures qui sont loin de tout ça ? D'abord, elle ne doit pas être uniquement destinée aux jeunes. Ensuite, il ne faut plus l'aborder comme il y a dix ans : nous devons intégrer la question des droits fondamentaux, des rapports hommes-femmes, du genre, du mouvement féministe...

Franck Hovelaque (Conseil régional du Nord-Pas de Calais)

Il est important, aussi, de développer des outils qui puissent s'adresser aux structures non spécialisées, afin de ne pas rester entre nous.

Un participant (MRES – Lille)

Depuis une dizaine d'années, la MRES coordonne le Forum régional des outils pédagogiques avec le CRDTM et Graines pays du Nord, pour faire découvrir aux éducateurs tous les outils qui existent. Mais nous nous sommes rendu compte qu'il est difficile de faire venir des gens juste pour regarder. Afin de se rapprocher des éducateurs et des enseignants, nous avons fait évoluer ce Forum en mettant au centre non plus l'outil pédagogique, mais le projet pédagogique qui le sous-tend.

Alexandre Seron (CNCD – Bruxelles)

S'il n'y a pas de coordination, l'offre (outils

pédagogiques, etc.) reste fragmentée dans les établissements scolaires notamment. Avec le CNCD, nous arrivons avec une offre éducative coordonnée.

Nous formons des publics-relais, volontaires ou bénévoles et, pour convaincre les collectivités locales, nous arrivons

avec un langage simple et une offre claire, coordonnée, sans solliciter d'argent. Cela peut aussi concerner d'autres acteurs : centres culturels, bibliothèques, maisons des jeunes... Quand on fonctionne comme ça, on a déjà décomplexifié le système dans lequel on évolue.

Un participant

C'est dommage qu'il n'y ait pas ici de représentants des domaines comme le social, l'environnement, l'éducation populaire ou encore l'entreprise.

Frédéric Parisot (Lille Métropole)

Mis à part le secteur de l'économie sociale et solidaire, le milieu économique est toujours le grand absent de nos échanges.

Astrid Frey (Cités Unies France)

On entend aussi beaucoup parler de décloisonnement entre les services, et c'est nécessaire.

COMMENT REPÉRER LES FORCES ET FAIBLESSES DES PORTEURS DE PROJETS ET AMÉLIORER LES INTERVENTIONS ?

Francine Wallaert (CDSI – Boulogne-sur-Mer)

Il faut faire attention au vocabulaire que nous utilisons : aider, aller éduquer, Tiers-monde, humanitaire... sont

des termes à ne plus employer. Quand des jeunes viennent nous voir en voulant faire une « mission humanitaire », on leur demande ce qu'ils entendent par ce mot et on les fait réfléchir sur leur projet. Il y a un réel besoin de se faire accompagner. Ici en Nord-Pas de Calais, il existe un réseau d'acteurs qui réfléchissent sur toutes ces thématiques, pour faire évoluer les mentalités.

Agnès Chek (Conseil général de Loire-Atlantique)

Cela renvoie à une question pertinente : comment, dans les collectivités, peut-on dépasser la logique de

guichet ? Beaucoup de dossiers que l'on reçoit sont à jeter et il y a un gros travail pédagogique à mener vis-à-vis des acteurs. Nous avons donc mis en place une journée d'information et de formation sur notre dispositif de soutien, et sur ce que la collectivité attend dans les dossiers qu'elle reçoit. Les structures qui viennent postuler au dispositif pour la première fois ont droit à une rencontre individuelle pour retravailler le dossier. C'est une vraie question de responsabilité et de pédagogie.

Martine Benoist (Conseil régional du Nord-Pas de Calais)

Il faut regarder l'éducation au développement du point de vue du sujet et pas seulement de l'objet.

Frédéric Parisot (Lille Métropole)

Du côté de Lille Métropole, les porteurs de projet sont pris en main d'un bout à l'autre.

Daniel Cazeneuve (Lycée Robespierre – Arras)

Nous voyons des jeunes qui ont des envies débordantes de générosité, et qui veulent envoyer du matériel là-bas.



POUR AGIR EN MILIEU SCOLAIRE

Olivia Mailfert (Lianes Coopération – Lille)

Des bases de données existent, sur les différentes thématiques, les différents types d'acteurs et les projets menés, etc. Il faudrait que les acteurs de l'Éducation nationale s'y inscrivent.

Jean-Marc Moullet (Académie de Lille)

Il existe dans l'académie un site qui recense tout ce qui existe, mais sans outil de recherche. Ce serait un outil à construire ensemble, avec les acteurs de terrain. Il faudrait également créer des réseaux d'éducation au développement.

Evelyne Desmolin (LEGTA de Lomme)

Dans l'enseignement agricole, nous avons des conférences nationales et régionales, ainsi que le réseau Coopinter qui réunit les lycées privés et publics. Les associations sont intégrées à la démarche. Malheureusement, les enseignants ne prennent pas toujours le temps de reporter leurs activités.

Laurence Rigollet (Plate-forme Educasol)

Il a longtemps existé une circulaire pour expliquer aux établissements scolaires ce qu'est l'éducation au développement et pour lister les outils ainsi que les associations partenaires. Cette circulaire a complètement disparu il y a deux ans, et a été remplacée par une circulaire sur l'éducation au développement durable qui comporte un tout petit paragraphe sur la solidarité internationale.

Anne-Lise David (Fédération française des clubs UNESCO)

Les « tandems solidaires » entre un lycée et une collectivité permettent aux enseignants de s'appuyer sur ce que les associations peuvent leur rapporter. Au Cercoop (réseau multi-acteurs en Franche-Comté), un enseignant consacre quatre heures par semaine à la mise en place de ces tandems solidaires, et met en lien les associations et les enseignants.

D'AUTRES INITIATIVES

Un participant (MRES – Lille)

L'APES porte un projet de portail cartographique en ligne, « Je m'engage pour des projets durables et solidaires », qui poursuit trois objectifs : stimuler la participation des habitants de la région, donner de la visibilité aux projets et acteurs et renforcer la coopération entre acteurs. Son ambition est de donner des calques de lecture qui pourront se superposer, par exemple les finances solidaires, les initiatives de coopération décentralisée avec tel pays, le retraitement des déchets, etc. Cela contribuera à clarifier dans un outil unique, convergent, ces choses-là. Ce type de dynamique existe dans d'autres régions de France. On peut ainsi s'enrichir avec des entrées que l'on n'a pas dans nos démarches mais qui existent ailleurs.

Frédéric Parisot (Lille Métropole)

Lille Métropole a créé un Club des communes à l'international et, pour faire vivre ce club, a développé un outil informatique, le i-Club. Cela permet une mise en réseau.

Alexandre Seron (CNCD – Bruxelles)

Le partage d'outils est pour le moment impossible entre la Belgique et la France pour des questions de financements. Il faut faire évoluer les choses.

**QUELS
OUTILS ?
QUELLES
FORMATIONS ?**

L'EAD-SI ET LE SUD

Jacqueline Musugani (partenaire du CDSI en R.D. Congo)

Je suis venue en France à l'occasion de la *Semaine de la solidarité internationale*.

J'ai eu des espaces pour m'exprimer et faire connaître la situation de mes compatriotes en République démocratique du Congo. Je suis notamment intervenue dans des écoles où les élèves semblaient étonnés d'apprendre qu'il y a des endroits où les gens souffrent. Ça m'a vraiment surprise.

Adelie Miguel Sierra (Consultante)

Comment acteurs du Sud perçoivent-ils ce que l'on fait en éducation au développement ? Il faut faire en sorte qu'ils ne soient plus les sujets de ces projets, mais des co-acteurs.

Agnès Chek (Conseil général de Loire-Atlantique)

L'éducation au développement est le ciment de notre coopération et peut devenir le ciment de notre coopération décentralisée. En Loire-Atlantique, nous avons recentré la coopération décentralisée sur nos compétences il y a deux ans. Nous avons rapproché nos partenaires marocains des

acteurs de notre département actifs dans le domaine de l'action sociale. Sur le problème de la violence faite aux femmes, nous avons ainsi édité un flyer en arabe et en français, placé dans les brochures ici et là-bas, qui donne des idées de réseaux vers lesquels les femmes peuvent se tourner. On fait de l'éducation au développement : de part et d'autre, un mouvement se crée avec les citoyens. Aujourd'hui, le Maroc, comme Nantes, devient un lieu d'expérimentation autour des pratiques. La réciprocité et la prise de conscience de l'altérité sont essentielles.

Astrid Frey (Cités-Unies France)

Il faut cette rencontre entre l'individuel et le collectif.

Un participant

La réciprocité est importante dans l'éducation au développement, mais elle est difficilement applicable (problème des visas).

Une participante (Loos N'gourma – Loos-en-Gohelle)

Depuis dix ans, notre association a évolué. On prend le monde dans son ensemble et plus suivant un axe Nord-Sud. Les projets d'éducation au développement invitent à réinterroger nos pratiques.



Les restitutions



Atelier A

Au cours des discussions, nous avons constaté :

- Une diversité des visions de l'EAD.
- Une diversité des acteurs dans l'espace public, dans l'espace privé et a fortiori au croisement des deux.
- Une diversité des actions de coopération de développement et de solidarité internationale.
- Une multiplicité des coordinations thématiques et géographiques dans les sphères privée ou publique, ce qui pose la question de l'organisation du dialogue et celle des espaces de dialogue (en veillant à préserver une diversité fondamentale face au risque d'uniformisation de la réflexion).

Les recommandations qui ressortent de l'atelier sont les suivantes :

- Travailler sur le partage des valeurs et des orientations générales qui en découlent.
- Travailler sur l'espace de dialogue pertinent (la Région ?), avec des modalités de fonctionnement claires et partagées.
- Travailler sur la capitalisation des actions et la diffusion des pratiques. Nous sommes dans une région riche en expériences, où il y a apparemment eu des évaluations, mais très peu de capitalisations.
- Travailler enfin sur l'organisation croisée de l'information, de la diffusion et des formations, car le décloisonnement est important. Chaque acteur a sa logique et aucune n'est meilleure que l'autre, mais ces logiques doivent se croiser dans un espace de dialogue qui n'existe ni au niveau régional, ni au niveau national.

Nous réfléchissons à des Assises qui pourraient aboutir à un cadre de dialogue qui reste à définir. Il faudra voir quel pourrait être le leader dans la région pour organiser ce cadre de concertation, compte tenu de la structuration des différents acteurs publics et institutionnels. En ce sens, un cadre pluri-acteurs co-construit et partagé par les uns et les autres est nécessaire. Qui a la légitimité politico-institutionnelle pour porter ce cadre ? Cela fait partie des réflexions à poursuivre.

Il ne s'agit surtout pas d'idéaliser ce qui a pu se passer il y a quelques années. Il existait d'une part une instance paritaire de dialogue entre les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs de

ANIMATRICE

Pascale CHOQUET – Lianes Coopération (Agir à l'international)

INTERVENANT-E-S

Charlotte LION Chargée de mission – CRDTM (Lille)

Bérengère CHARLET Coordinatrice – Association Le Partenariat - Centre Gaïa (Lille)

Isabelle JEUFFROY Déléguée aux relations européennes et internationales et à la coopération pour l'Éducation nationale – Académie de Lille

Isabelle PÉTILLON Professeure en établissement horticole (Lomme)

Alexandra MICHAT Chargée de mission éducation au développement à la Ville de Lille

Armelle BENJAOUAHDOU Professeure en lycée, représentante régionale de la Fédération française des clubs Unesco

RESTITUTION

Roland BIACHE Solidarité laïque

la société civile, le Haut Conseil à la coopération internationale (HCCI), et d'autre part un espace de dialogue entre les pouvoirs publics et les ONG, la Commission Coopération développement. Tous deux ont été supprimés par le précédent gouvernement dans le cadre de la Réforme générale des politiques publiques ; il est probable que la vérité soit entre les deux espaces.

Il faudra voir comment le décliner en région, car l'articulation régionale / nationale / européenne me semble absolument indispensable.

Cette petite phrase de Barbara en guise de conclusion : « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles* ».

Atelier B

Trois grandes pistes de travail ont été identifiées :

- Premièrement, poursuivre le travail sur le vocabulaire et les concepts de l'éducation au développement. Educasol a travaillé sur ces questions-là, et fera paraître début 2013 une publication qui pourra permettre d'enrichir la réflexion sur les différentes terminologies que l'on pourrait utiliser à la place de celle d'« éducation au développement et à la solidarité internationale ».
- Deuxièmement, trouver un espace où valoriser l'échange entre les acteurs et les différents partenaires qui mènent des actions d'EAD, mais qui aujourd'hui ne se croisent pas ou ne se trouvent pas. Ces échanges d'expériences permettraient de pallier un manque d'informations visiblement récurrent et important. Cela implique notamment de valoriser davantage le retour d'expériences.
- Troisièmement, mieux travailler la diffusion de l'information en direction des jeunes pour les encourager à s'engager. Cela signifie aussi valoriser cet engagement, en particulier en définissant des temps forts.

ANIMATEUR

Philippe ALLIENNE Journaliste

INTERVENANT-E-S

Jean-Marc MOULLET Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de Sciences de la vie et de la terre, correspondant sur les questions d'éducation au développement durable – Académie de Lille

Vincent STEVAUX Chargé d'éducation au développement – ITECO (Bruxelles)

Marie-Pierre BRESSON Adjointe au Maire déléguée à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale – Ville de Lille

Damien LENOIR Professeur – Lycée Blaise Pascal (Longuenesse)

Francine WALLAERT Présidente du CDSI (Boulogne sur mer)

Delphine BIGNAN Cchargée de mission Nord et Est – France Volontaires

RESTITUTION

Laurence RIGOLLET EDUCASOL



Atelier C

Trois pistes de réflexion ressortent des échanges :

- La première est de dépasser une conception trop étroite de l'EAD qui se limiterait à la solidarité internationale ou aux relations Nord-Sud, pour retenir une approche plus décloisonnée, plus large. Il s'agirait d'inclure une grande diversité de familles d'acteurs, notamment les acteurs économiques, et d'élargir davantage aux partenariats européens. Cela supposerait un décloisonnement au sein des collectivités engagées en coopération internationale, afin de les amener à reconnaître qu'un même projet peut croiser simultanément plusieurs politiques publiques, et de clarifier auprès des acteurs la circulation entre les différents services.
- La deuxième piste de réflexion concerne le rôle et la place des collectivités locales dans l'ouverture du territoire à l'international et aux dynamiques d'éducation au développement. L'enjeu est de positionner ces collectivités comme assemblées sur le territoire, de favoriser l'accompagnement des acteurs et l'émergence d'initiatives, et de construire un autre rapport avec les acteurs de ce territoire. D'une logique de guichet, nous devrions aller vers une logique de travail pédagogique en direction des acteurs. Il faut également s'appuyer sur les collectivités locales pour toucher le public le plus large et le plus diversifié possible, afin d'avoir une démarche sur l'ensemble du territoire et d'éviter les territoires isolés.
- La troisième et dernière piste serait d'approcher la question de l'éducation au développement par l'outil, c'est-à-dire de capitaliser les expériences des acteurs et permettre le renforcement des capacités, d'associer aux démarches des structures non spécialisées, et de penser les outils pour les citoyens et pas seulement pour les structures spécialisées. Cette réflexion s'est appuyée sur un exemple extrêmement intéressant de portail cartographique en ligne qui a été travaillé par la MRES et l'APES, dans l'objectif d'apporter une plus grande visibilité aux différents types d'interventions, de faciliter la coopération entre les acteurs et de stimuler la participation des habitants.

ANIMATRICE

Astrid FREY Cités Unies France

INTERVENANT-E-S

Agnès CHEK Responsable solidarité internationale, service International – Conseil général de Loire Atlantique

Xavier GALAND Directeur de la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (Lille)

Béatrice BOUQUET Présidente de Loos N'Gourma, pôle référent SSI, membre du Collectif SSI de la Gohelle

Alexandre SERON Responsable du département campagne – Centre national de coopération au développement (CNCD – Bruxelles)

Frédéric PARISOT Chef de projet Coopération décentralisée, pôle Rayonnement de la Métropole, service Attractivité et solidarités internationales – Lille Métropole communauté urbaine

François LEMAN Professeur – Lycée Baggio (Lille)

RESTITUTION

Martine BENOIST Conseil régional du Nord-Pas de Calais

Trois propositions ont émergé :

- Faciliter le partage d'outils pour éviter les doublons, les collectivités locales ayant un rôle à jouer en la matière.
- Faciliter le rapprochement des acteurs qui sont isolés sur le territoire, la collectivité étant là encore au centre de cette action en tant qu'assemblée.
- Poursuivre la réflexion sur la coordination des acteurs pour aller vers de nouveaux publics, mais aussi mieux dialoguer avec les collectivités qui peuvent soutenir et appuyer les initiatives, et repérer des expertises sur le territoire. En bref, avoir une vraie vision régionale.

Atelier D

En termes de perspectives, l'atelier a permis de définir deux propositions :

- La première serait de « mieux outiller ». Cela signifie tout d'abord investir davantage le champ de la formation – formation en interne (tant dans les associations que dans les structures d'économie sociale et solidaire), formation des élus, formation de formateurs. Mais c'est aussi investir la question de l'évaluation, des effets et des impacts, pour contribuer à clarifier la question de la légitimité et à mieux communiquer sur notre rôle. Lianes Coopération pourrait se saisir de ces deux points.
- La seconde serait de mieux travailler en réseau au niveau local, sans forcément créer de nouveaux espaces, mais en renforçant ceux qui existent déjà et en précisant leurs objectifs. L'un d'entre eux pourrait être de permettre une meilleure compréhension entre les acteurs, en prenant le temps nécessaire pour échanger et être ensuite en capacité de porter une parole commune au niveau national, en particulier en termes de plaidoyer.

ANIMATRICE

Pauline **CASALEGNO** – GRDR

INTERVENANT-E-S

Meriem **AMORI** Directrice départementale – Francas du Nord

Nathalie **OLLA** Responsable des Relations internationales à la Ville de Tourcoing

Claire **HONORÉ** Responsable de formation – Frères des Hommes

Gilbert **GRAUGNARD** Consultant, membre du groupe Educasol sur l'évaluation d'impact avec le F3E

Philippe **STALIN** Chef de projet, atelier Jeunes et partage – ABEJ, association au service des sans-abris et des plus démunis (Lille)

Pierre **LOGIACO** Délégué MAIF (Mutuelle d'assurance des instituteurs de France)

RESTITUTION

Anne **KABORÉ** EDUCASOL

Les points d'attention concernent plus globalement l'EAD-SI :

- D'abord, ne pas faire de l'EAD seulement une affaire de spécialistes, et décroiser.
- Ensuite, renforcer le socle commun basé sur le partage de valeurs.
- Enfin, prendre en compte la durée et rendre l'EAD transversale dans les processus de formation tout au long de la vie.



Perspectives

Laurence Rigollet
Plate-forme Educasol

Trois types de perspectives ressortent des différents temps de débat.

LES PERSPECTIVES SUITE AU COLLOQUE

J'ai identifié six grandes pistes ouvertes par ce colloque :

- De quoi parle-t-on ? Nous avons beaucoup parlé d'un monde qui bouge, de mutations, de crises, de façons d'appréhender le monde qui évoluent également et, partant de là, de l'importance de lutter contre le repli sur soi, de repenser et refaire le monde collectivement, de dispenser une « bonne éducation » et une bonne pédagogie.
- De qui s'agit-il ? De tous ! D'ailleurs nous sommes ici en cercle très élargi : enseignants, collectivités territoriales, pouvoirs publics, associations de solidarité internationale, citoyens, étudiants...
- Comment faire ? Par une construction collective. Nous devons agir en réseau multi-acteurs, pluri-acteurs, en transdisciplinarité et en interministérialité, afin de partager nos visions et de se projeter dans le long terme, pour l'éducation au développement.
- Pourquoi ? Pour contribuer à faire vivre la démocratie, à renouveler le vivre ensemble, à repenser le monde, à partager un regard clair avec l'ensemble des citoyens, à rénover l'approche du développement, à former davantage les jeunes et à renforcer la lutte contre les préjugés et les clichés.
- Où ça ? Partout, car la notion de « Nord-Sud » et l'approche « la coopération là-bas / l'éducation au développement ici » sont obsolètes.
- Quand ? Tout le temps, puisque c'est la pérennité qui doit primer.

LES PERSPECTIVES POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

Je suis plutôt optimiste, car malgré les crises actuelles, il semble que nous soyons dans un moment assez favorable à l'éducation au développement :

- Les nouvelles perspectives à la tête de l'État, nous semblent a priori plus favorables.
- La cartographie sur l'éducation au développement que Patricia Bay (AFD) a évoquée lors de la table ronde nous a permis de nous retrouver en multi-acteurs autour de la table. Le dialogue entre les différents acteurs s'en est trouvé relancé. Après la disparition de la Commission Coopération Développement et du Haut Conseil de la coopération internationale, c'est une avancée.

- La présence de l'éducation au développement en transversalité aux Assises du développement et de la solidarité internationale est un élément très positif. Attention néanmoins, car « transversalité » peut être synonyme d'« invisibilité »... Il revient donc aux acteurs de l'éducation au développement de faire vivre cette transversalité en étant présents sur l'ensemble des thématiques qui seront traitées.
- Dernier élément positif, le présent colloque sur l'éducation au développement, qui nous engage à nous emparer de toutes ces réflexions et à remobiliser autour de l'EAD-SI.

LES PERSPECTIVES POUR LE TRAVAIL EN RÉSEAU D'EDUCASOL

La plate-forme Educasol s'est emparée de ces enjeux dans son nouveau triennal 2012-2015, qu'elle fera vivre à travers trois grands pôles d'activités.

- Dans le domaine du plaidoyer, Educasol part à la rencontre des nouveaux cabinets ministériels afin de faire remonter les enjeux de l'éducation au développement dont il a été question dans nos échanges. Quand on parle de meilleure information, d'échanges d'expériences, il est en effet important d'en faire état au plus haut niveau, dans les ministères. Mais ce sont aussi des textes de référence, que l'on peut trouver sur le site d'Educasol.
- Au plan des rencontres et de la mobilisation des acteurs, Educasol organise prochainement deux rendez-vous : le 31 janvier sur la question du genre et de l'éducation au développement, le 9 avril 2013 sur l'éducation numérique. Nous avons en outre parlé d'autres acteurs à contacter, en particulier les acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable ; à ce titre nous contribuerons à porter la solidarité internationale au cœur des Assises de l'éducation au développement durable qui se dérouleront à Lyon au mois de mars.
- Sur le volet Information, Educasol a fait paraître récemment, en partenariat avec le SCÉRÉN-CNDP, une publication qui rassemble des retours d'expériences menées conjointement par des établissements scolaires et des associations de solidarité internationale, et prépare une autre publication sur l'évolution des concepts.

Toutes ces activités seront menées dans le cadre de la toute nouvelle association Educasol, qui sera créée formellement début 2013 après huit années d'existence.

■ Le regard

Quels enjeux et

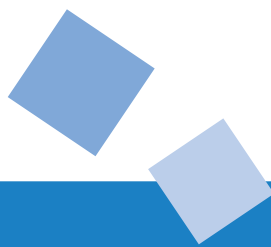
Que fait-on de cette journée ? C'est d'autant plus compliqué que je l'assume avec un regard de cousin, de voisin, mais c'est aussi une richesse. Voici ce que je peux dire à partir de ma posture de Liégeoise.

La première chose qui m'a marquée, c'est que l'on a beaucoup parlé dans les ateliers de la question des moyens, mais peu de la question des visions. Ce que je voudrais donc dire de manière interpellante, c'est que la question des moyens devrait apparaître à la fin. Réfléchir à l'EAD nous renvoie la question de nos visions. Or il y a aujourd'hui une difficulté à voir les postures des acteurs, et peu importe qu'elles puissent être différentes.

Je voudrais d'abord positionner le changement comme sociétal : à quoi ça sert, ce qu'on fait ? Pour quel type de changement ? Quel type de société je souhaite ? C'est peut-être là que l'on a des positionnements différents. Veut-on réparer la société ou la transformer ? Ce n'est pas la même chose. Est-ce que je veux améliorer le contexte dans lequel je suis maintenant, ou bien transformer complètement cette logique-là par une réelle politique de développement durable ? Ce sont des débats qui se posent au niveau politique, au niveau de toutes les institutions et au niveau de tous les citoyens. Quelle posture je prends et comment je la partage ? Je sais que ce débat, en France, est tout de suite catalogué comme « militant », ce qui n'est pas le cas en Belgique. Cette question du militantisme renvoie à une question simple. Aujourd'hui le monde a changé. On parle de crises, mais en même temps il se passe aussi des choses merveilleuses : il y a le mouvement des Indignés, il y a de nouvelles formes de vivre ensemble à travers les habitats groupés, à travers une autre alimentation, à travers les coopératives... Cette mondialisation qui engendre des effets très néfastes, provoque aussi

des laboratoires de vivre ensemble partout dans le monde. De cette mondialisation, que veut-on voir changer et que veut-on garder, nous, ministère de l'Éducation nationale, enseignants, représentants de la coopération au développement, représentants de la société civile ? C'est quelque chose qu'il faudrait aborder pour éviter la confusion des rôles et des messages vis-à-vis du public. L'autre jour, à Liège, des jeunes me disaient : « d'un côté on nous apprend comment faire des entreprises économiquement viables, de l'autre on nous demande d'être solidaires, comment faire pour opérer cette jonction ? » Nous devons avoir un discours clair et partager nos valeurs vis-à-vis de cette jeunesse. Un chantier important serait peut-être que chaque acteur clarifie sa propre vision du futur, du développement, de la société qu'il veut.

La question qui vient ensuite est celle de la stratégie : quelle stratégie mettre en place pour changer cette société ? Il y a des stratégies qui lient maintenant éducation, mobilisation et plaidoyer : nous n'avons, je pense, pas assez travaillé cette articulation. Les jeunes veulent s'engager mais ne sentent pas toujours soutenus. Comment aller vers le renforcement citoyen, appuyer les mouvements d'Indignés, appuyer ces différentes expériences d'engagements ? Comment interpeller les décideurs – pas seulement les décideurs politiques mais également au niveau des Nations Unies, des multinationales – pour changer les mécanismes qui provoquent ces injustices partout dans le monde ? Je pense aussi à des exemples comme Arcelor-Mittal : comment parler de l'éducation au développement à des ouvriers qui perçoivent le Sud comme un concurrent ? Il faut travailler l'articulation entre ces problématiques françaises, belges, européennes, et celles vécues par d'autres ouvriers en Inde, au Sénégal ou ailleurs, car elles



réflexions pour repenser l'EAD-SI

sont similaires. Comment on peut faire cette articulation du local au global ?

À partir de cette stratégie, se pose la question des alliances, et c'est un gros débat. Chacun a ses visions, ses représentations de l'Autre, que l'on a tendance à diaboliser en situation de crise. Il est nécessaire de revaloriser le sens du dialogue, du politique. Cela passe par des espaces de concertation très concrets, ainsi que par un changement dans nos représentations de l'Autre. Comment s'associer face à ce déplacement des décisions au niveau international ? Il y a une alliance à renouveler entre pouvoirs publics et société civile, mais aussi avec les syndicats, les centres culturels, les bibliothèques, les ouvriers... On ne doit pas rester entre nous, acteurs de la coopération au développement. Aucun secteur de la société ne peut plus faire l'impasse sur ce qui se passe au niveau international. Nos vies à tous sont liées à cet enjeu-là. C'est une opportunité.

Vient enfin la question des moyens, financiers ou humains. Ce qui m'a marquée, c'est la fragilité des acteurs : quand il y a débat sur les moyens, c'est qu'il y a fragilité de la reconnaissance de la force du terrain. Je pense qu'il faut donner des moyens réels pour faire avancer les initiatives intéressantes des enseignants, des ONG et d'autres acteurs. Mais au-delà des moyens, cela passe aussi par des structures permettant d'intégrer les enjeux internationaux dans les problématiques éducatives. Et, s'il faut des moyens budgétaires plus importants, il faut également connaître et reconnaître l'Autre, au niveau tant local que national.

Lianes Coopération et les réseaux partenaires ont maintenant un défi merveilleux, passionnant : comment, dans un territoire donné, mettre ensemble tout le monde sans craindre de prendre la parole – par peur de ne plus avoir de financements ou de ne plus rentrer dans un cadre.

Les défis que je vous propose seraient :

- D'établir des espaces de concertation, de dialogue, de réserver des moments entre pouvoirs publics et société civile pour réfléchir à la meilleure façon d'avancer, chacun avec ses ressources, ses forces et ses faiblesses.
- De décentrer nos visions par rapport à ce qui se passe ailleurs. On a déjà pu constater ici les différences entre Belgique et France, et c'est une source d'apprentissage. C'est passionnant de voir comment font d'autres acteurs, dans d'autres pays, mais pour cela on doit sortir de notre regard ethnocentrique. Il y a d'autres formes démocratiques ailleurs, d'autres formes d'organisation de la société civile, et les pays émergents nous montrent que nous ne sommes plus le centre du monde. C'est un peu douloureux, mais on gagnerait vraiment à se positionner différemment.
- De travailler des cohérences de politiques. On ne peut pas développer la solidarité et en même temps avoir une politique d'immigration excluante. Ça serait un des enjeux, au niveau non pas local, mais central.

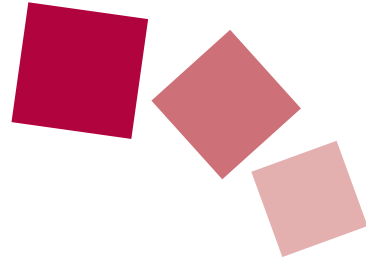
Pour conclure, je pense que nous sommes prêts quant à l'exercice pratique d'échanger davantage entre la région Nord-Pas de Calais et la région wallonne.

■ Les mots de



**Armand
NWTASOCK**

Président du
CRDTM



Quelle journée ! Je me suis régalé. Au départ, quand j'ai découvert le nombre d'intervenants prévus, je me suis dit : comment le modérateur va-t-il faire pour gérer tout ça ? Mais à la fin de la journée, je constate que l'on ne peut qu'être content.

Sans revenir sur tout ce qui a été formulé, je dirais simplement qu'il y a eu de très bonnes propositions, des perspectives, et qu'il revient à chacun de nous d'être ambassadeur de cette journée pour partager avec d'autres toutes ces propositions que l'on a entendues.

Nous avons parlé ce matin d'élargir le cercle : je pense effectivement que chacun de nous a l'intérêt et l'obligation, dans ses propres réseaux, d'élargir le cercle pour partager tout ceci. Il existe dans notre région une commission Éducation au développement animée par le CRDTM. Un beau travail y est réalisé, et il me paraît souhaitable que tous ces acteurs que j'ai vus aujourd'hui nous y rejoignent.

Nous avons parlé de formation : de formation formelle, avec des modules d'apprentissage, mais aussi de formation informelle. Or, comme l'a dit Adélie Miguel Serra, cette dernière couvre des champs d'expériences que je considère aussi importants que les formations diplômantes.

Nous avons parlé d'espaces d'échanges : il faut les démultiplier. Je pense que ce serait bien de capitaliser toutes ces expériences présentées dans la table ronde

et dans les ateliers, de diffuser, de partager. Les mots « partage », « échange », me tiennent à cœur, à l'inverse de « donner ». Il y a ce proverbe africain qui dit : la main de celui qui donne est toujours au-dessus de celle ou celui qui reçoit. Vraiment, il vaut mieux partager et échanger que donner.

Ce qui m'a particulièrement frappé tout au long de cette journée, c'est tout ce travail mené en direction des jeunes, dans les établissements scolaires en particulier. Il faudrait faire en sorte que ces expériences-là soient diffusées et reprises dans un maximum d'établissements dans notre région. Je compte sur notre académie pour aller dans ce sens afin de ne pas garder pour nous tout ce que l'on a vu aujourd'hui, mais de le partager avec d'autres.

Je terminerai mon intervention pour vous informer que le CRDTM aura 30 ans en 2013. Quand nous nous sommes concertés avec Antoine Baillouel et son équipe de Lianes Coopération, nous nous sommes dit que le colloque d'aujourd'hui était l'acte I du travail sur l'éducation au développement, et que l'acte II ce serait l'anniversaire du CRDTM en 2013. Dans un an, nous nous retrouverons donc pour essayer d'aller plus loin et de faire vivre toute cette matière que nous avons pu partager aujourd'hui.

Je vous remercie.

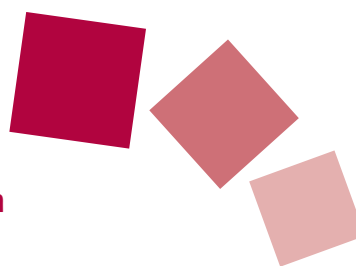
« Tout seul on va beaucoup plus vite, ensemble on va beaucoup plus loin. »

la fin...



**Antoine
BAILLEUL**

Président de
Lianes coopération



Je ne vais rien ajouter aux réflexions et perspectives qui ont déjà été posées au soir de cette riche journée.

En tant que président de Lianes Coopération, je tiens tout d'abord à vous remercier de votre active participation. Je remercie aussi très fortement, au nom des administrateurs, de la directrice et de toutes les personnes réunies ici, l'équipe salariée de Lianes Coopération, François, Olivia, Pascale, Claire, Stéphanie, car la préparation d'une telle journée, c'est beaucoup de temps.

Si je me replace dans notre rôle de réseau, cette journée questionne d'abord nos orientations de travail. Chaque événement, chaque colloque nous interpelle dans notre travail de réseau, dans nos pratiques de communication, d'information, de capitalisation. Nous sommes aussi questionnés quant à la manière de réactiver cet espace pluri-acteurs, de promouvoir le dialogue entre les acteurs du développement et avec d'autres acteurs, de réalimenter ce processus de rénovation du concept d'éducation au développement.

Comment, enfin, relayer vos interpellations, nos réflexions d'aujourd'hui auprès des collectivités

territoriales et des institutions nationales et européennes? Nous avons la lourde tâche de nous emparer de votre production pour essayer de la réorganiser dans nos orientations de travail et nos interpellations. C'est un travail important, qui est source d'enseignements. Il est toujours riche d'avancer ensemble car cela nous permet de participer à cette prise de conscience collective.

En préparant cette journée avec le CRDTM, la question que nous nous sommes posée était la manière de donner une suite à un tel colloque. Avec Armand Nwatsok, nous nous sommes dit que l'occasion faisait le larron, et que le trentième anniversaire du CRDTM nous permettrait de poursuivre cette réflexion sur l'éducation au développement et de nous amener vers d'autres horizons.

Je terminerai en vous annonçant que le prochain colloque, en 2013, sera consacré à la thématique de la culture. Il se déroulera cette fois-ci dans le département du Nord, à Tourcoing.

Merci à vous.



LIANES COOPÉRATION **Réseau multi-acteurs de** **coopération internationale** **en Nord-Pas de Calais**

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en Nord-Pas de Calais, désirant nouer ou approfondir des relations de partenariat avec les pays d’Afrique, d’Asie, d’Amérique centrale et du Sud et d’Europe centrale et orientale.

C’est un espace d’information, de formation, de concertation et de réflexion collective sur les pratiques de coopération internationale, entre tous les acteurs de la région : associations, collectivités, établissements scolaires et universitaires, établissements hospitaliers, institutions d’Etat, entreprises, etc.

CONTACT

Lianes coopération

c/o MRES

23, rue Gosselet – 59000 Lille

Tél/Fax : 03 20 85 10 96

E-mail : lianescooperation@wanadoo.fr

Site : www.lianescooperation.org



PLATE-FORME EDUCASOL **Éducation au développement** **et à la solidarité internationale**

La plate-forme Educasol rassemble des acteurs associatifs aux sensibilités diverses. Elle est ouverte à toute association de solidarité internationale intervenant au niveau national, mais également à tout collectif associatif de solidarité internationale à vocation régionale. Ces différentes structures ont toute une activité significative dans le domaine de l’éducation au développement et la solidarité internationale.

La plate-forme Educasol, c’est :

- Un espace ouvert de renforcement et de valorisation des pratiques des acteurs de l’éducation au développement et à la solidarité internationale.
- Un lieu de concertation et de positionnement des acteurs associatifs impliqués dans l’éducation au développement et à la solidarité internationale.
- Un espace de promotion de l’éducation au développement et à la solidarité internationale auprès des institutions.

La plate-forme Educasol a pour objectifs de :

- contribuer à ce que les citoyens sensibilisés par les membres de la plate-forme Educasol et par les biais d’actions d’éducation au développement et à la solidarité internationale, s’engagent en faveur des relations Nord / Sud plus justes et plus solidaires ;
- être représentatif de l’ensemble des sensibilités des associations en matière d’éducation au développement et à la solidarité internationale ;
- inciter les pouvoirs publics français et européens à être de manière concertée davantage engagés en matière d’éducation au développement et à la solidarité internationale ;
- renforcer les liens entre les acteurs de l’éducation au développement pour mettre en valeur leur complémentarité et leurs actions.

CONTACT

Eucasol

c/o Solidarité Laïque

22, rue Corvisart – 75013 Paris

Tél : 01 45 35 13 13 (poste 135)

E-mail : info@educasol.org

Site : www.educasol.org

Les autres publications parues dans la collection Actes de colloques régionaux :



N° 1 – Colloque du 9 décembre 2010 (Arras)
Éthique dans le tourisme à l'international :
quelles perspectives pour le tourisme responsable ?



N° 2 – Colloque des 1^{er} et 2 décembre 2011 (Dunkerque)
Action internationale des territoires et
coopération économique : une autre
approche de la mondialisation ?

L'éducation au développement et à la solidarité internationale semble aujourd'hui à la croisée des chemins. Rôle, cibles, acteurs, pratiques et même terminologie : de nouvelles perspectives se dessinent, dans une approche non seulement nationale, mais aussi – et de plus en plus – européenne.

Qui peut changer le monde ? Comment sensibiliser de nouveaux publics ? Comment les différents acteurs des territoires peuvent ils travailler ensemble ? Quels outils et formation ?...

Telles étaient quelques-unes des questions abordées par le colloque annuel de Lianes Coopération intitulé :

« Opportunité et rôle de
l'éducation au développement et à la solidarité internationale.
Mobilisation de chaque citoyen. »

Tables rondes et ateliers ont esquissé un panorama global des projets et des acteurs, et mis en avant l'évolution des concepts et la diversité des pratiques et regards.